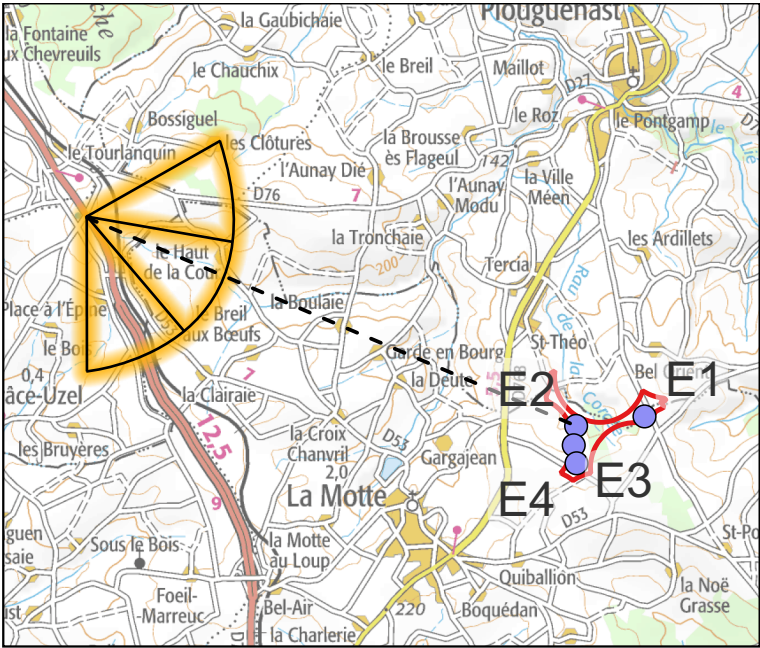


# PM 26 - DEPUIS LA D 700 TRONÇON SUR LA LIGNE DE CRÊTE

## Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 17H23
- Coordonnées : X : 271016 ; Y : 6811499
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 262 m
- Azimut : 120°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6,01 km (E2)

## Raisons du point de vue



Source : IGN SCAN 25  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

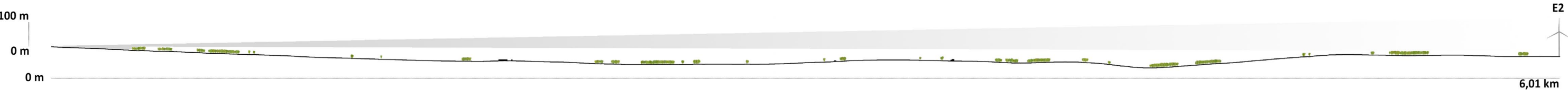
Situation des abords du point de vue

## Commentaires paysagers

Cet axe de communication est identifié avec une sensibilité pressentie forte lors de l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc apparaît à l'horizon, il est partiellement tronqué par le relief collinaire des collines du Mené. La position en point haut du parc lui offre une plus grande visibilité. On note un effet d'alignement des machines avec une inter-distance hétérogène. L'aspect tronqué des éoliennes tend à créer un effet d'écrasement. La situation en retrait de la machine E1 avec les machines E2, E3 et E4 élargit l'emprise visuelle du projet. La hauteur apparente des éoliennes en bout de pale ne dépasse pas celle des lignes électriques et de la végétation au second plan ce

qui n'induit pas de rupture d'échelle. Cependant l'aspect tronqué des machines et la dominance des machines par rapport à la végétation à l'horizon induit un contraste d'échelle. Il est noté que la présence du motif éolien reste discrète dans le paysage.

## Coupe topographique







Trebry 2    Le Placis Vert    Landes du Mené    La Vieille Lande    Projet    Les Moulins    La Ferrière    Landes du Tertre    Bois de Folleville    Loudéac  
Plumieux Energies    Plumieux    St-Barnabé





PM 26 - DEPUIS LA D 700 TRONÇON SUR LA LIGNE DE CRÊTE

Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).  
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



# PM 27 - DEPUIS LA LISIÈRE SUD DE GAUSSON

## Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 16H49
- Coordonnées : X : 274470 ; Y : 6815149
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 182 m
- Azimut : 173°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6,35 km (E2)

## Raisons du point de vue



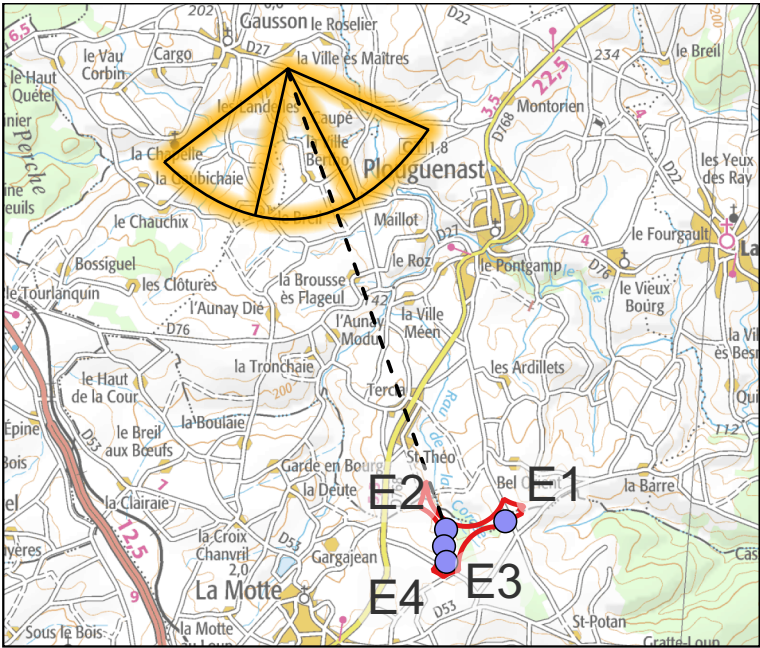
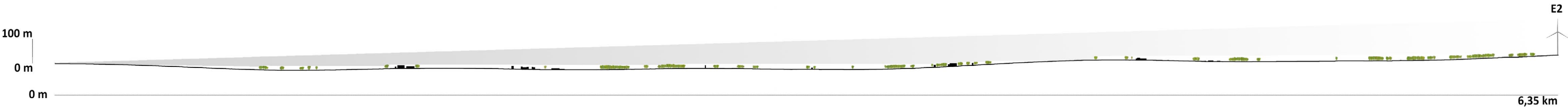
LIEUX DE VIE  
ET D'HABITAT

## Commentaires paysagers

La sensibilité du bourg de Gausson est identifiée comme modérée dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le projet apparait dans sa totalité. On note un effet de superposition des machines E3 et E4 qui complexifie la lecture du parc. Le retrait de la machine E1 vis-à-vis des autres éoliennes élargit l'emprise visuelle du projet. On distingue un effet d'alignement des machines avec une inter-distance irrégulière ce qui ne permet pas de déceler clairement l'implantation du projet. La hauteur apparente des éoliennes en bout de pale ne dépasse pas celle des lignes électriques au second plan ce qui n'induit pas de rupture d'échelle. Cependant les éoliennes dominant largement

la végétation à l'horizon ce qui induit un contraste d'échelle. La position en point haut du parc accentue sa visibilité notamment depuis les hauteurs des collines. Le projet apparait ici comme un point de repère dans le paysage lointain.

## Coupe topographique



Source : IGN SCAN 25  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

La Vieille Lande      Les Moulins      Plumieux Energies      La Ferrière      Projet Plumieux      Landes du Tertre      Bois de Folleville      Loudéac      St-Barnabé      Gueltras Ncyal - Pontivy      Le Menec      Kergrist      St-Caradec      Carmoise      Trehouët      Hent Glaz      Lande de Carmoise      Saint Méré      Le Roduel



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°



PM 27 - DEPUIS LA LISIÈRE SUD DE GAUSSON

Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).  
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour  
restituer le réalisme de la prise de vue.



Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 16H16
- Coordonnées : X : 277816 ; Y : 6815259
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 233 m
- Azimut : 173°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6,03 km (E1)

Raisons du point de vue

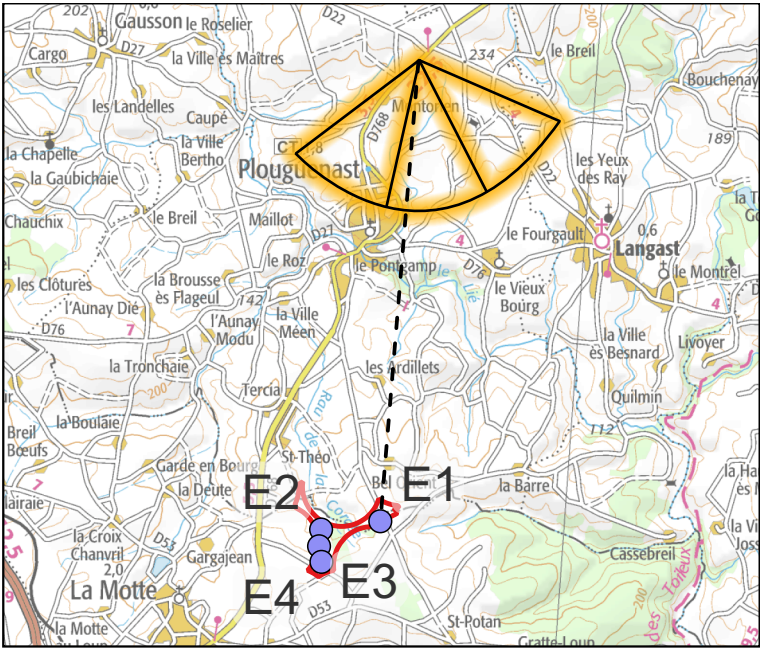
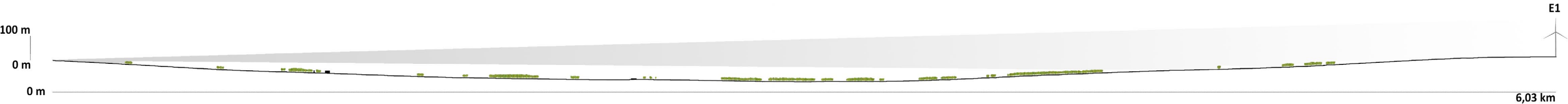
- AXES DE COMMUNICATION
- CONTEXTE ÉOLIEN

Commentaires paysagers

Cet axe de communication est identifié avec une sensibilité très forte sur ce tronçon dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté se détache à l'horizon. On relève un effet de superposition des machines E4, E3 et E2 avec un retrait de la machine E1 qui élargit l'emprise visuelle du projet. La lisibilité du projet est complexe, on identifie toutefois un effet d'alignement des machines E1 et E4. On note une covisibilité indirecte avec le parc éolien de La Ferrière qui reste à relativiser en raison de l'éloignement de ce parc avec le projet. La situation en point haut du projet accentue sa visibilité au sein du paysage et crée un effet de surplomb. Bien que les éoliennes du projet ne dépassent

pas la hauteur de la végétation et des lignes électriques en premier plan on observe un contraste d'échelle avec la végétation à l'horizon qui est largement dominée par le projet. Le parc apparait ici comme un point de repère visuel à l'horizon.

Coupe topographique



Source : IGN SCAN 25  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue





ÉTAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

La Vieille Lande      Les Moulins      Plumieux Energies      Plumieux      Landes du Tertre      Bois de Folleville      Projet      Loudéac      Gueltas Noyal - Pontivy      Le Menec      Kergrist Carmoise Trehouët  
Saint-Merrec      St-Barnabé      E1      E4 E3 E2      St-Caradec



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°



Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



# PM 29 - DEPUIS LA LISIÈRE SUD DE LA FORÊT DE LA PERCHE

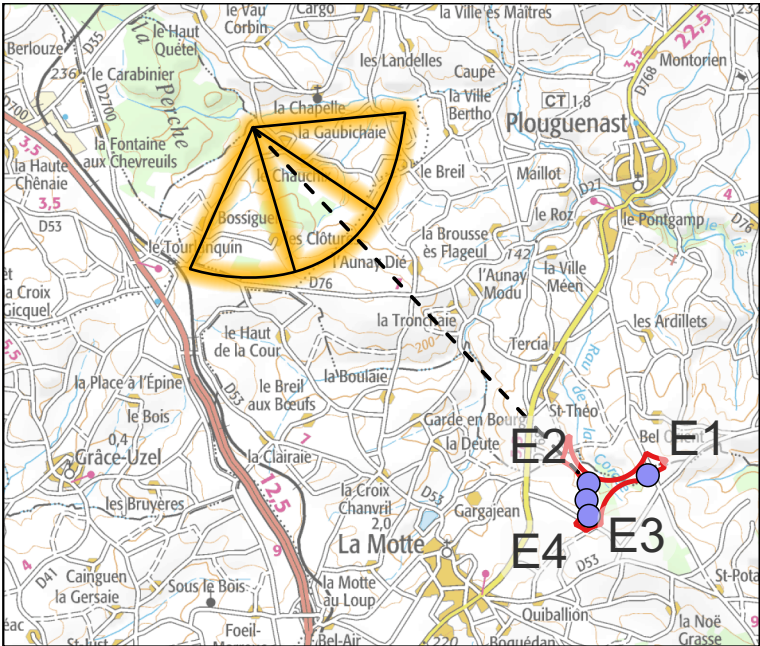
## Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 21/02/2025 - 14H43
- Coordonnées : X : 272156 ; Y : 6813777
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 182 m
- Azimut : 144°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6,38 km (E2)

## Raisons du point de vue

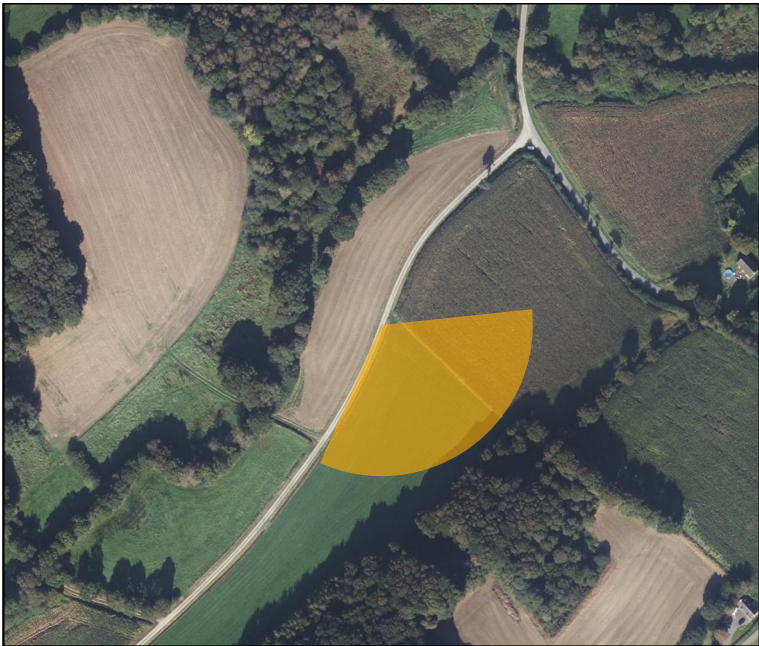


PATRIMOINE /  
TOURISME



Source : IGN SCAN 25  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue

## Commentaires paysagers

Depuis cette prise de vue le relief et la végétation occultent entièrement le projet. On ne décèle donc aucun enjeu de lisibilité, de visibilité, et aucun changement de rapport d'échelle.

## Coupe topographique







ÉTAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Le Placis Vert Landes du Mené La Vieille Lande Les Moulins Projet La Ferrière Landes du Tertre Bois de Folleville Loudéac Le Menec  
E1 E2 E3E4 Plumieux Energies Plumieux St-Barnabé Gueltas Noyal - Pontivy



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°



PM 29 - DEPUIS LA LISIÈRE SUD DE LA FORÊT DE LA PERCHE

Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).  
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour  
restituer le réalisme de la prise de vue.



# PM 30 - DEPUIS LA LISIÈRE NORD DE LOUDÉAC

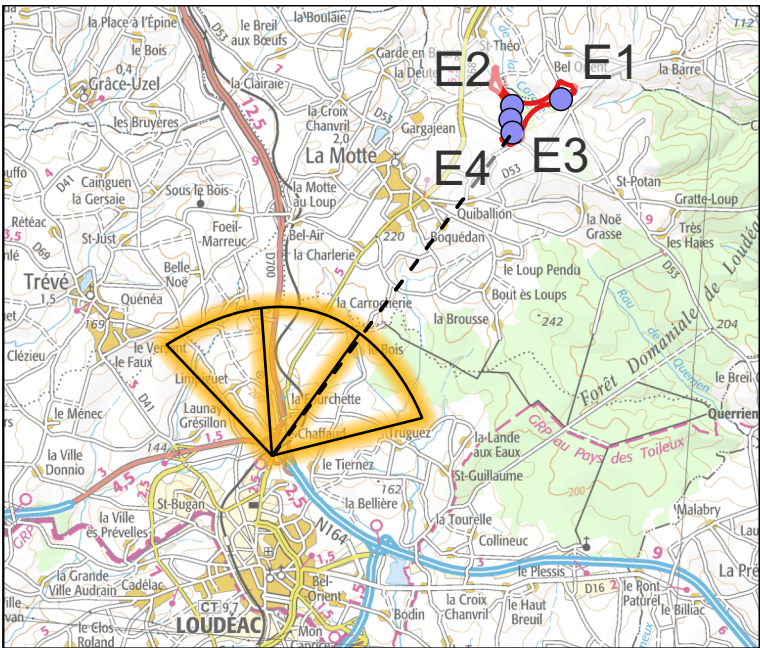
## Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 12H14
- Coordonnées : X : 272760 ; Y : 6803620
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 182 m
- Azimut : 16°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6,36 km (E4)

## Raisons du point de vue



LIEUX DE VIE  
ET D'HABITAT



Source : IGN SCAN 25  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



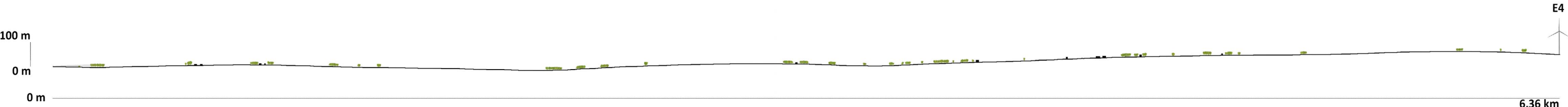
Source : IGN SCAN ORTHO  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue

## Commentaires paysagers

Le bourg de Loudéac est identifié avec une sensibilité modérée dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est entièrement masqué par la végétation, seul le mouvement de rotation en bout de pale est potentiellement perceptible. On présume qu'en période feuillée le projet est totalement occulté par la végétation. Le parc étant peu, voire pas perceptible, aucun changement de rapport d'échelle n'est décelé et ni aucun enjeu de lisibilité.

## Coupe topographique







ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

[Lanfains](#)

[Plemy](#)

[Ruisseau de Margot](#)

Projet

E2E3 E4 E1

[Trebry 2](#)

[Le Placis Vert](#)

[Landes du Mené](#)

[La Vieille Lande](#)



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°



PM 30 - DEPUIS LA LISIÈRE NORD DE LOUDÉAC

Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).  
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour  
restituer le réalisme de la prise de vue.



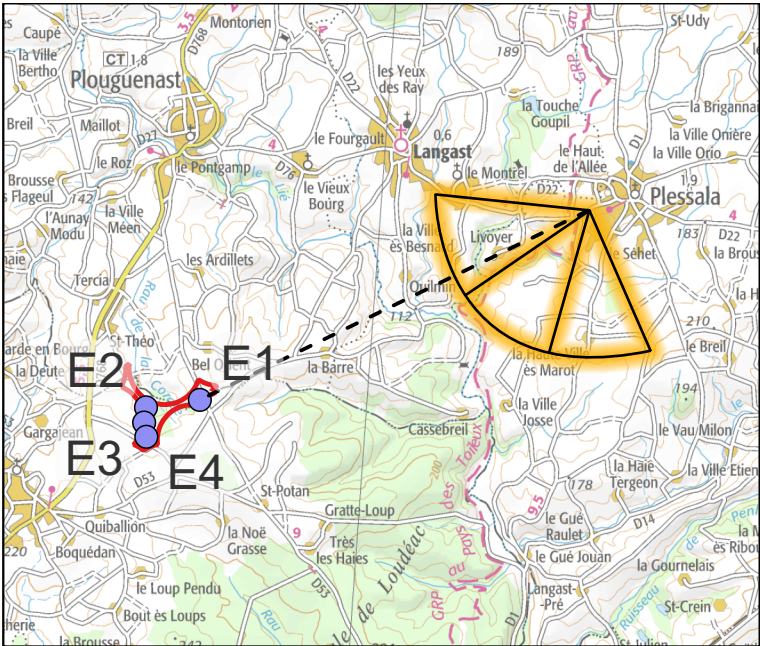
Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 10H02
- Coordonnées : X : 282895 ; Y : 6811972
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 192 m
- Azimut : 216°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6,21 km (E1)

Raisons du point de vue

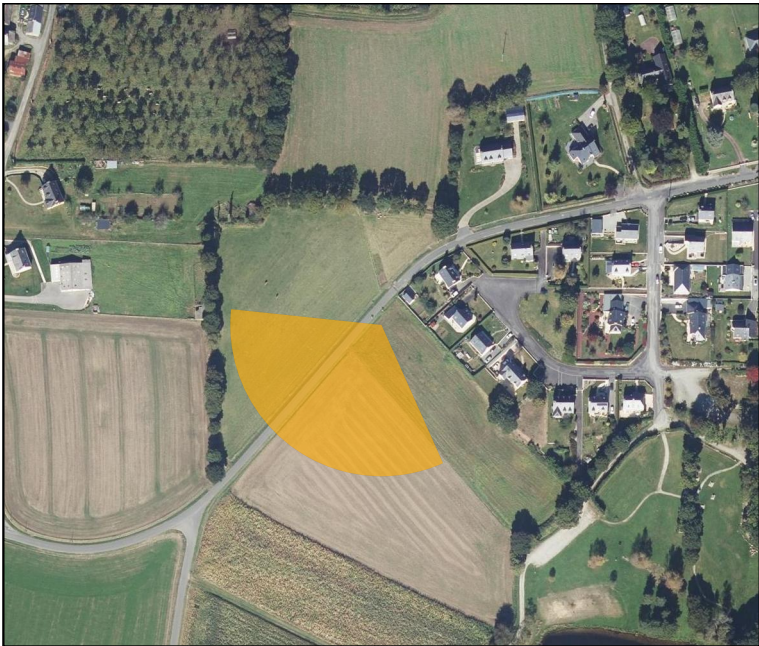


LIEUX DE VIE  
ET D'HABITAT



Source : IGN SCAN 25  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

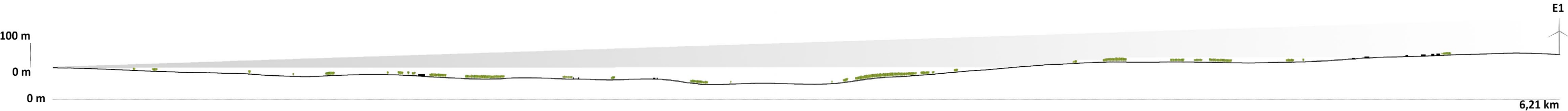
Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La sensibilité pressentie du bourg de Plessala est identifiée comme très forte dans l'état initial. Depuis cette prise de vue, le parc projeté est ponctuellement filtré par le bocage au second plan. Étant masqué par le tronc des arbres la présence ou non de feuilles n'induit pas de changement de perception. Aucun enjeu de lisibilité n'est décelé. Concernant les machines E4, E3 et E2 seul le mouvement de rotation de pale est perceptible. La machine E1 en revanche est davantage visible depuis ce point de vue. La position en point haut du parc crée un effet de surplomb. Bien que la hauteur apparente des éoliennes en bout de pale ne dépasse pas celle du bocage en second plan,

on relève un contraste d'échelle avec la végétation en arrière-plan qui est largement dominée par le projet.

Coupe topographique







ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Plumieux Energies Plumieux  
La Ferrière

Bois de Folleville  
Landes du Tertre

St-Barnabé Loudéac

Projet  
Le Menec St-Caradec Carmoise Trehouët  
Kergrist E4E1E3 E2 Lande de Carmoise



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°



Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).  
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour  
restituer le réalisme de la prise de vue.



# PM 32 - LISIÈRE HABITÉE OUEST DE TRÉVÉ

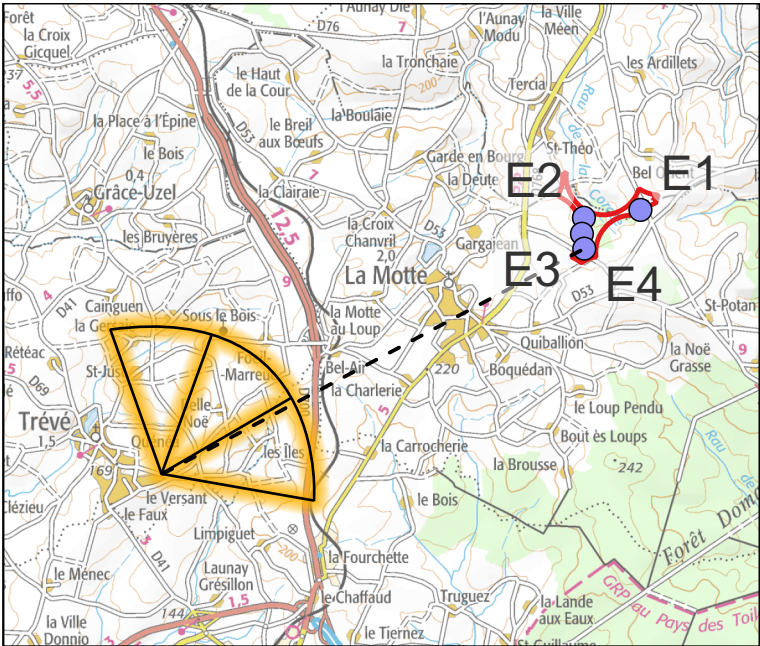
## Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 18H03
- Coordonnées : X : 270785 ; Y : 6805646
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 205 m
- Azimut : 40°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6,54 km (E4)

## Raisons du point de vue



LIEUX DE VIE  
ET D'HABITAT



Source : IGN SCAN 25  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



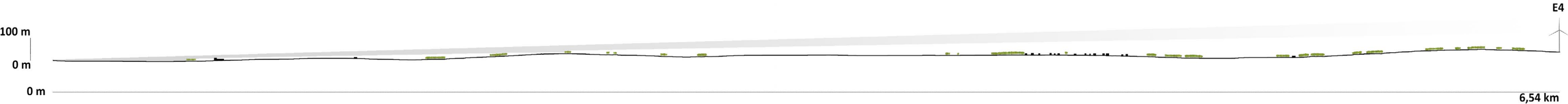
Source : IGN SCAN ORTHO  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue

## Commentaires paysagers

Le bourg de Trévé est identifié avec une sensibilité pressentie modérée lors de l'état initial. Depuis cette prise de vue, le parc projeté est en grande partie tronqué par le relief collinaire. Seul le mouvement de rotation de pale est perceptible. On note un effet d'alignement des éoliennes. La hauteur apparente des éoliennes ne dépasse pas celle de la végétation en premier plan et domine légèrement le bocage à l'horizon ce qui n'induit pas de changement de rapport d'échelle. Le parc étant peu visible on ne décèle pas d'enjeu de lisibilité. Le motif éolien reste discret depuis cette prise de vue malgré une covisibilité indirecte avec des habitations.

## Coupe topographique







[Ruisseau de Margot](#)  
[Plemy](#)

[Projet Trebry 2](#)  
[E2](#) [E3E1E4](#)

[Le Placis Vert](#)   [Landes du Mené](#)   [La Vieille Lande Lancart](#)   [Les Moulins](#)





PM 32 - LISIÈRE HABITÉE OUEST DE TRÉVÉ

Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



# PM 33 - DEPUIS LA D 14 AU NORD DE LA PRÉNESSAYE

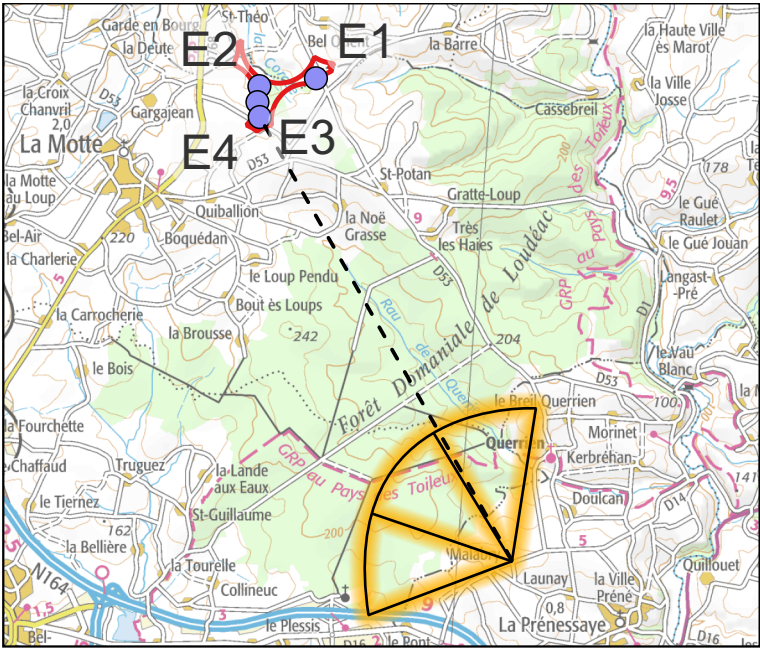
## Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 11H49
- Coordonnées : X : 279997 ; Y : 6802667
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 188 m
- Azimut : 309°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6,97 km (E4)

## Raisons du point de vue



AXES DE  
COMMUNICATION



Source : IGN SCAN 25  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

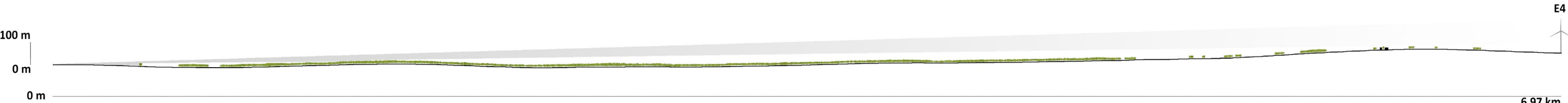
Situation des abords du point de vue

## Commentaires paysagers

La route départementale D 14 est identifiée avec une sensibilité pressentie modérée lors de l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc est partiellement visible, en effet la machine E1 est totalement occultée par la végétation qui borde le chemin. Les machines E4, E3 et E2 sont tronquées par le relief, on note un effet d'alignement avec une inter-distance hétérogène qui complexifie la lisibilité du projet. L'aspect tronqué tend à créer un effet d'écrasement. Bien que la hauteur apparente des éoliennes ne dépasse pas la végétation en premier plan, la situation en point haut du projet et la dominance des machines vis-à-vis de la végétation à l'horizon induit un contraste

d'échelle. Le parc apparaît comme un nouveau point de repère dans le paysage.

## Coupe topographique







Saint Merec      Le Menec  
Le Roduel      Lande de Carmoise  
Kergrist      St-Caradec Carmoise Trehouët

Projet

E4E3E2      E1

Plemy





PM 33 - DEPUIS LA D 14 AU NORD DE LA PRÉNÉSSAYE

Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



# PM 34 - DEPUIS LE TISSU PAVILLONNAIRE AU NORD DE LOUDÉAC

## Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 12H04
- Coordonnées : X : 273112 ; Y : 6802592
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 172 m
- Azimut : 1°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 7,03 km (E4)

## Raisons du point de vue

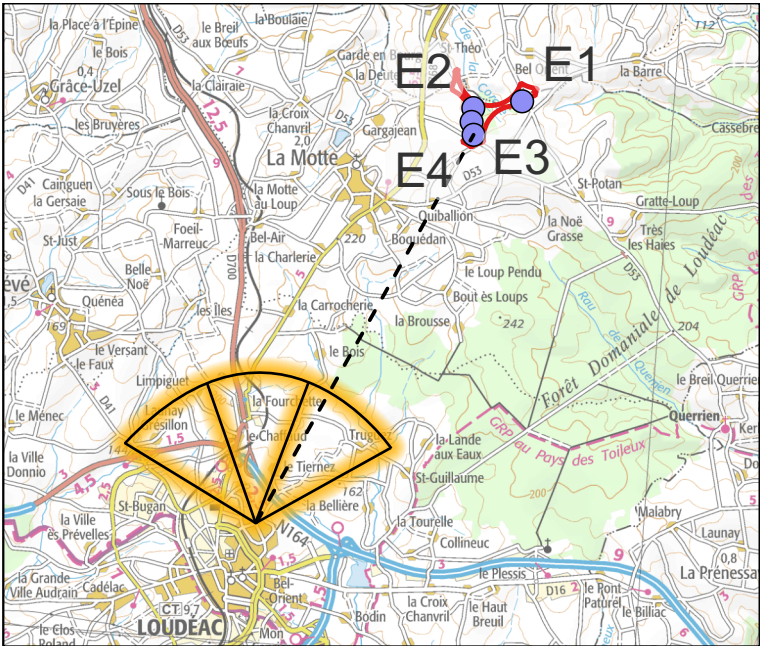
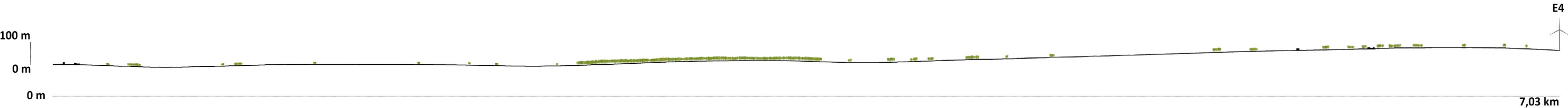


LIEUX DE VIE  
ET D'HABITAT

## Commentaires paysagers

Le bourg de Loudéac est identifié avec une sensibilité pressentie modérée dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est entièrement occulté par le tissu urbain de Loudéac. On ne décèle donc aucun enjeu de lisibilité et de visibilité.

## Coupe topographique



Source : IGN SCAN 25  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue





[Lanfains](#)

[Plemy](#)

[Projet](#)

E2E3E4 E1

[Treby 2](#)

[Le Placis Vert](#)





## PM 34 - DEPUIS LE TISSU PAVILLONNAIRE AU NORD DE LOUDÉAC

Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).  
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).  
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



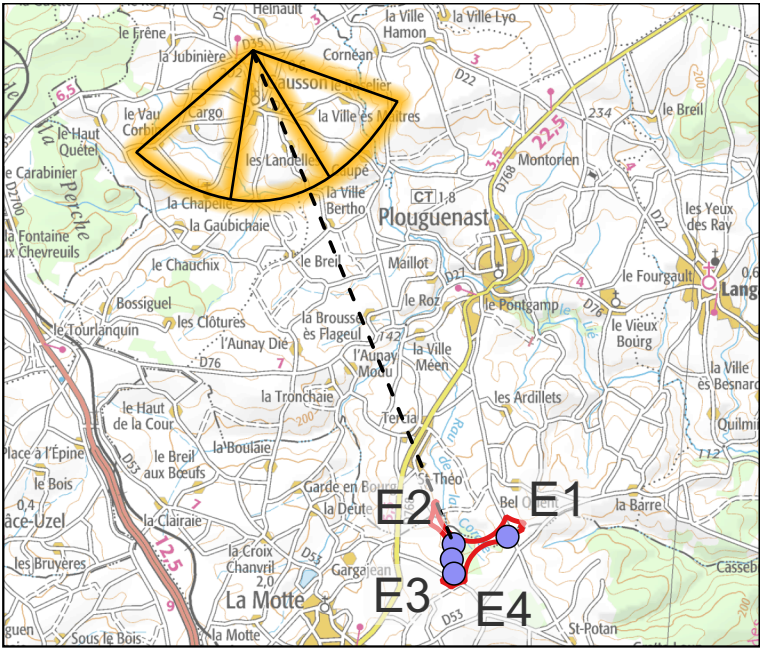
Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 16H41
- Coordonnées : X : 273653 ; Y : 6816220
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 205 m
- Azimut : 169°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 7,65 km (E2)

Raisons du point de vue



AXES DE  
COMMUNICATION



Source : IGN SCAN 25  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

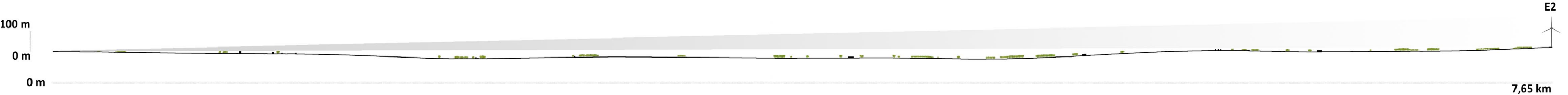
Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La route départementale D35 est identifiée avec une sensibilité pressentie modérée dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté apparait nettement à l'horizon. On relève une covisibilité indirecte avec la silhouette de bourg de Gausson. On note un effet d'alignement des machines E1 et E2 et un effet de superposition des machines E3 et E4. Le retrait de la machine E1 vis-à-vis des autres éoliennes du parc élargit de fait l'emprise visuelle du projet. Les mâts sont partiellement tronqués par la ligne de crête du relief ce qui tend à créer un effet d'écrasement. Les éoliennes dominent largement la végétation à l'horizon ce qui tend à créer un contraste d'échelle, ce phénomène est

accentué par la position en point haut du parc qui crée un effet de surplomb. Le parc apparait ainsi comme un repère visuel au sein du paysage.

Coupe topographique







ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

La Vieille Lande      Les Moulins      La Ferrière      Projet Plumieux      Landes du Tertre      Bois de Folleville      Loudéac      Le Menec      St-Caradec      Carmoise Trehouët  
Plumieux Energies      E1      E2 E3 E4      St-Barnabé      Saint Merrec      Le Roduel      Kergrist      Lande de Carmoise



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°



Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



# PM 36 - CŒUR DE BOURG DE TRÉVÉ

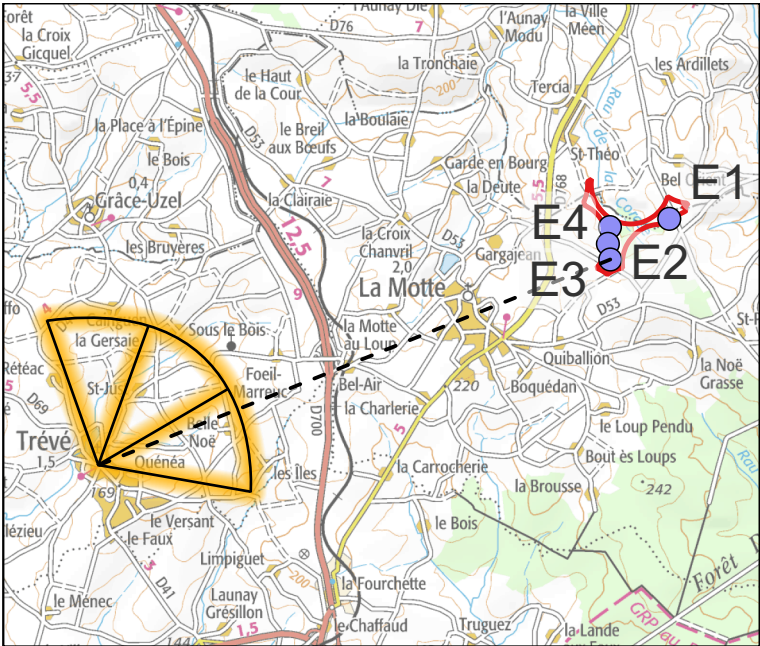
## Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 17H53
- Coordonnées : X : 269896 ; Y : 6806049
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 159 m
- Azimut : 40°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 7,18 km (E4)

## Raisons du point de vue



LIEUX DE VIE  
ET D'HABITAT



Source : IGN SCAN 25  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



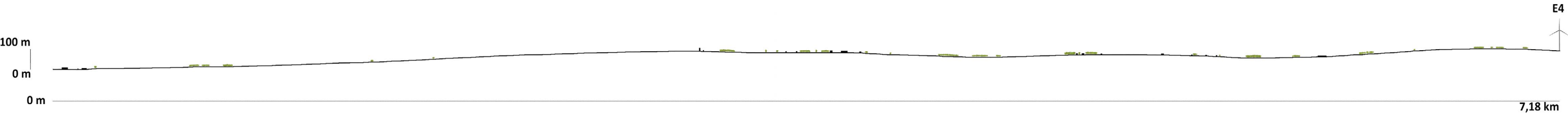
Source : IGN SCAN ORTHO  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue

## Commentaires paysagers

Le bourg de Trévé est identifié avec une sensibilité modérée lors de l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc est entièrement occulté par le tissu urbain du bourg. On ne décèle donc pas d'enjeu de lisibilité et de visibilité.

## Coupe topographique







Ruisseau de Margot  
Plemy

Trebry 2

Projet  
E2 E3E1 E4

Le Placis Vert Landes du Mené

La Vieille Lande

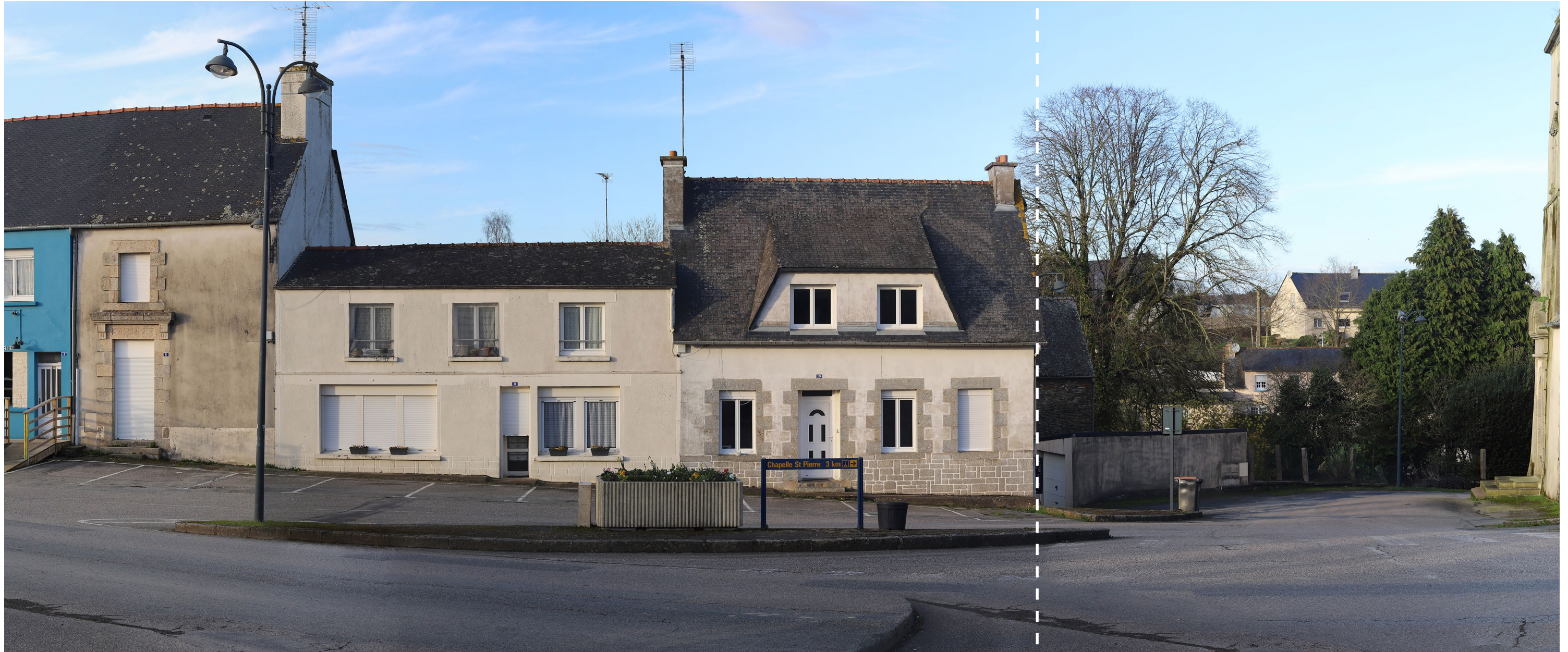
Les Moulins





## PM 36 - CŒUR DE BOURG DE TRÉVÉ

Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).  
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



# PM 37 - DEPUIS LA D 41

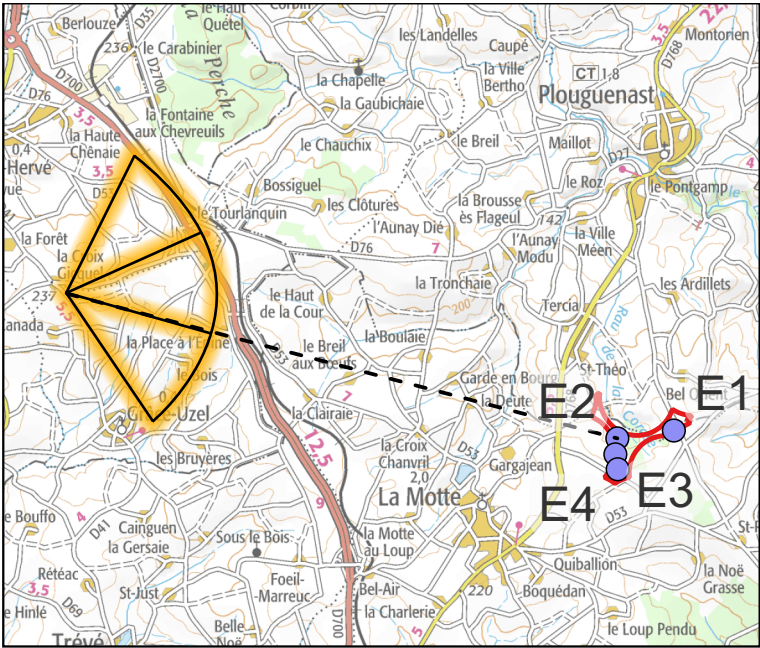
## Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 17H34
- Coordonnées : X : 269019 ; Y : 6811123
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 232 m
- Azimut : 86°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 7,78 km (E2)

## Raisons du point de vue



AXES DE  
COMMUNICATION



Source : IGN SCAN 25  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue

## Commentaires paysagers

La route départementale D 41 est identifiée avec une sensibilité modérée dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est en grande partie tronqué par le relief et filtré par la végétation. Les machines E1, E2 et E4 sont en grande partie occultées, seul le mouvement de rotation de pale de la machine E3 est perceptible grâce à une trouée dans la trame bocagère. Il est présupposé qu'en période feuillée E3 est moins perceptible. La hauteur apparente des éoliennes ne dépasse pas celle des composantes paysagères : haies bocagères, habitations, lignes électriques, arbres isolés, ce qui n'induit pas de changement de rapport d'échelle. Le motif éolien est

relativement discret dans le paysage depuis ce point de vue.

## Coupe topographique





Ruisseau de Margot Plemy

[Trebray 2](#)      [Le Placis Vert](#)      [Landes du Mené](#)

La Vieille Land Projet  
E1 E2 E3 E4

## Les Moulins

Plumieux Energies Landes du Tertre  
La Ferrière Plumieux





Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).  
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour  
restituer le réalisme de la prise de vue.

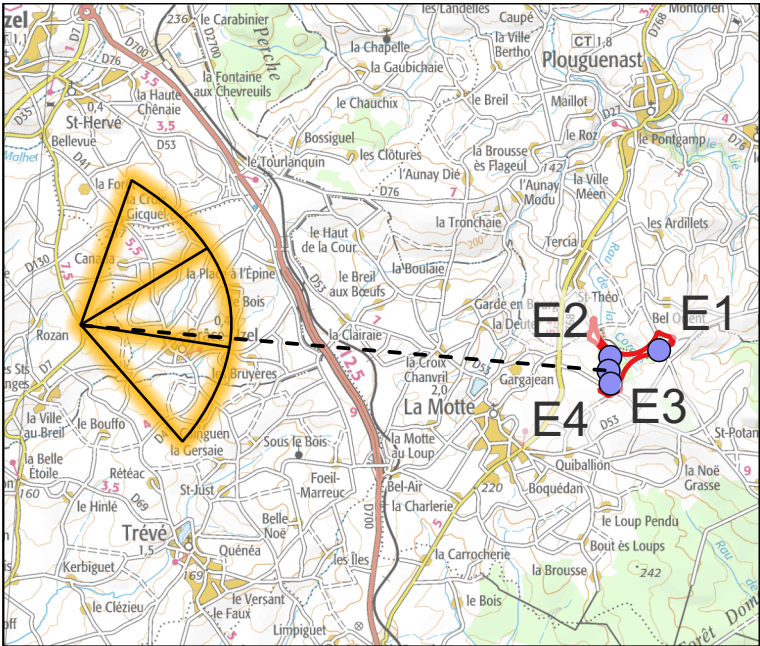


# PM 38 - LA PLAINE DE LOUDÉAC

## Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 17H41
- Coordonnées : X : 268177 ; Y : 6809645
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 182 m
- Azimut : 79°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 8,38 km (E3)

## Raisons du point de vue



Source : IGN SCAN 25  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



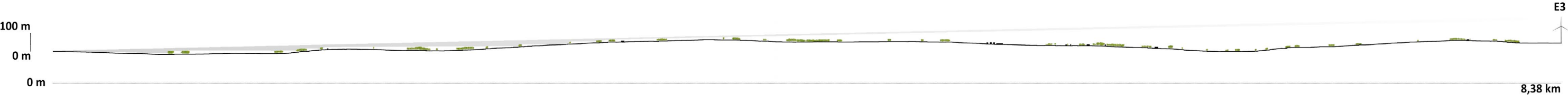
Source : IGN SCAN ORTHO  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue

## Commentaires paysagers

L'unité paysagère de la plaine de Loudéac est identifiée avec une sensibilité modérée lors de l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est en grande partie occulté par le relief et filtré par la végétation. Ainsi seul le mouvement de rotation en bout de pale est perceptible. On présuppose qu'en période feuillée les machines E1, E2 et E3 sont totalement masquées par la trame bocagère. On ne décèle pas d'enjeu de visibilité et de lisibilité du projet. La présence du motif éolien est ici très discrète.

## Coupe topographique







ÉTAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Ruisseau de Margot  
Plemy  
Trebry 2  
Le Placis Vert  
Landes du Mené  
Projet  
E1E2 E3 E4  
La Vieille Lande  
Les Moulins  
La Ferrière  
Landes du Tertre  
Plumieux



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°



PM 38 - LA PLAINE DE LOUDÉAC

Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



# Pm 39 - D 53 + ENTRÉE OUEST DE PLÉMY

## Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 16H30
- Coordonnées : X : 278459 ; Y : 6818972
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 212 m
- Azimut : 198°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 9,79 km (E1)

## Raisons du point de vue

**AXES DE COMMUNICATION**

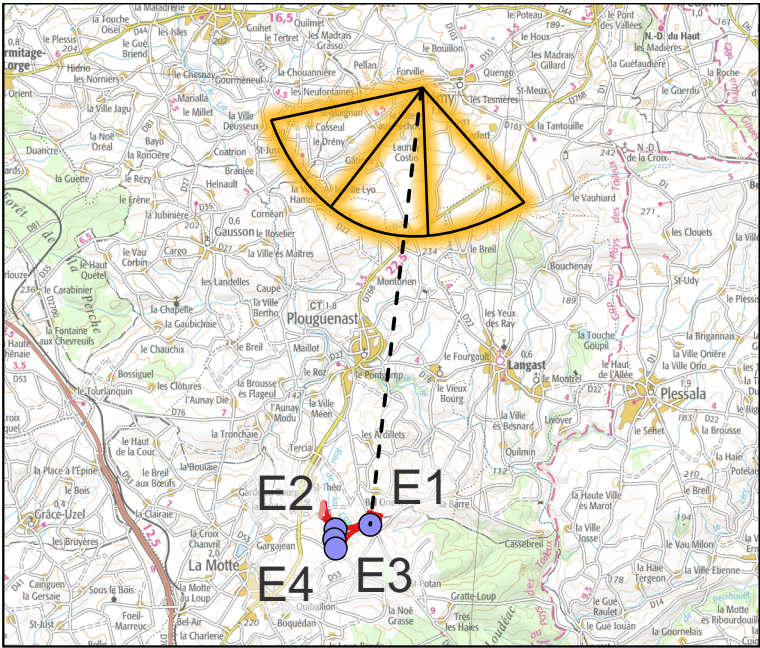
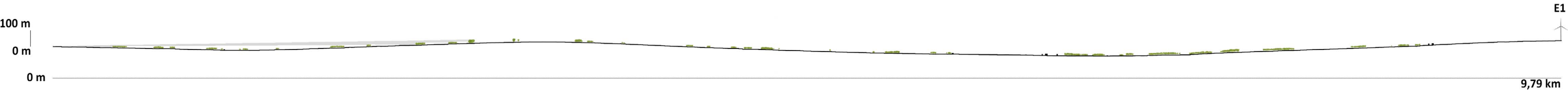
**LIEUX DE VIE ET D'HABITAT**

**CONTEXTE ÉOLIEN**

## Commentaires paysagers

La route départementale D 53 est identifiée avec une sensibilité modérée dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le projet est totalement occulté par le relief et la végétation. On ne décèle donc pas d'enjeu de visibilité et de lisibilité. Il est noté que le motif éolien est déjà présent au sein de ces paysages avec notamment le parc éolien de Plémy.

## Coupe topographique



Source : IGN SCAN 25  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue





ÉTAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°



# PM 39 - D 53 + ENTRÉE OUEST DE PLÉMY

Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).  
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



# Pm 40 - LES COLLINES DU MENÉ

## Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 09H30
- Coordonnées : X : 282098 ; Y : 6817724
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 237 m
- Azimut : 223°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 9,73 km (E1)

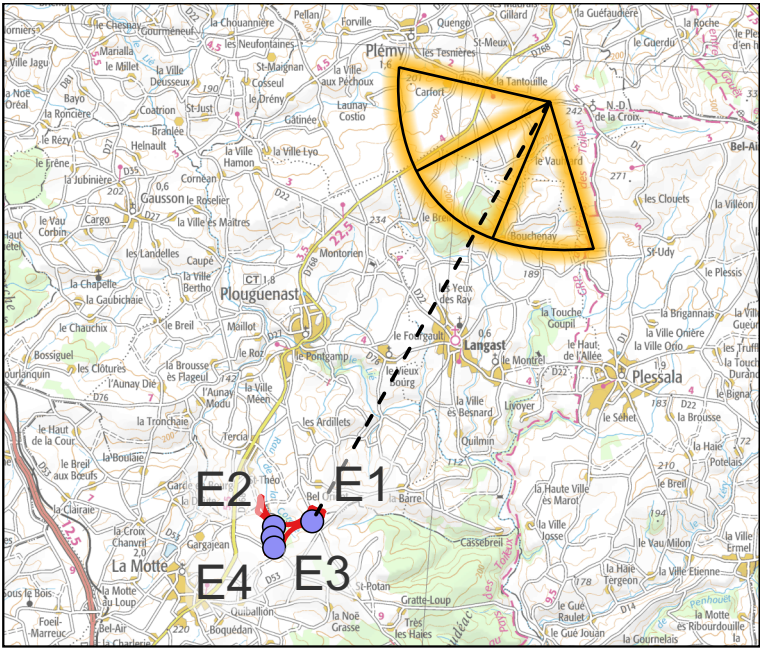
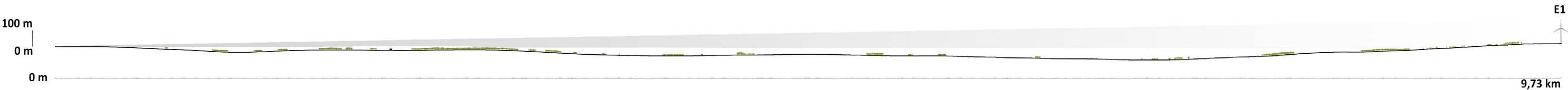
## Raisons du point de vue

-  **CONTEXTE ÉOLIEN**
-  **UNITÉ PAYSAGÈRE**

## Commentaires paysagers

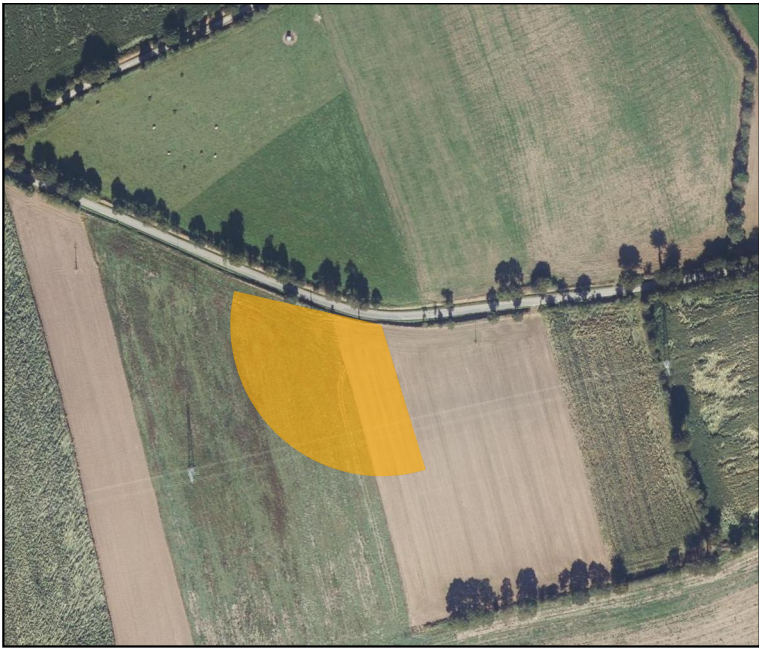
L'unité paysagère les collines du Mené est l'unité d'accueil du projet, la sensibilité pressentie de cette unité est considérée comme très forte dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté se détache nettement à l'horizon. Sa position en point haut crée un effet de surplomb qui accentue la prégnance des éoliennes. On décèle un effet d'alignement des machines E1, E4, E3 et E2 avec une inter-distance hétérogène. Le motif vertical est déjà présent au sein du paysage avec les infrastructures électriques, toutefois au loin la silhouette du parc est clairement identifiable et constitue un point de repère. Un contraste d'échelle avec le relief collinaire au pied des éoliennes est relevé.

## Coupe topographique



Source : IGN SCAN 25  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue





Plumieux Energies Plumieux Landes du Tertre Loudéac Projet Le Menec Carmoise Trehouët Hent Glaz Plemy Lanfains  
La Ferrière Bois de Folleville St-Barnabé E1E4E3E2 St-Caradec Lande de Carmoise





Pm 40 - LES COLLINES DU MENÉ

Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).  
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).  
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 17H12
- Coordonnées : X : 268216 ; Y : 6814498
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 229 m
- Azimut : 104°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 9,91 km (E2)

Raisons du point de vue

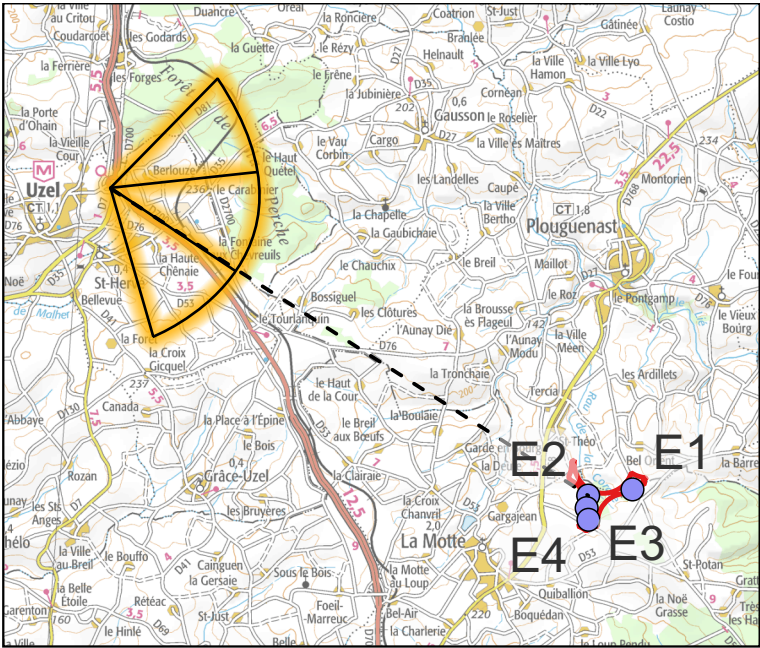


LIEUX DE VIE  
ET D'HABITAT

Commentaires paysagers

Le bourg d’Uzel est identifié avec une sensibilité pressentie modérée dans l’état initial. Le parc projeté est en grande partie occulté par le relief et filtré par la végétation. Seul le mouvement de rotation en bout de pale de la machine E4 est perceptible. La présence du parc est très discrète, on ne décèle pas d’enjeu de lisibilité et de visibilité. Aucun changement de rapport d’échelle n’est observé. La densité de la trame végétale et le relief collinaire permettent de masquer le parc depuis ce point de vue.

Coupe topographique



Source : IGN SCAN 25  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 2 000 4 000 m

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 75 150 m

Situation des abords du point de vue





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

[Ruisseau de Margot](#)

[Plemy](#)

[Trebray 2](#)

[Le Placis Vert](#) [Landes du Mené](#)

[La Vieille Lande](#)

[Projet Les Moulins](#)  
E1 E2E3E4

[Plumieux Energies](#) [Landes du Tertre](#)  
[La Ferrière](#)

[St-Barnabé](#) [Le Menec](#)  
[Bois de Folleville](#) [Loudéac](#)



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°



# P M 41 - FRANGE EST D'UZEL

Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).  
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour  
restituer le réalisme de la prise de vue.



Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 10H49
- Coordonnées : X : 286746 ; Y : 6805831
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 237 m
- Azimut : 293°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 10,04 km (E1)

Raisons du point de vue

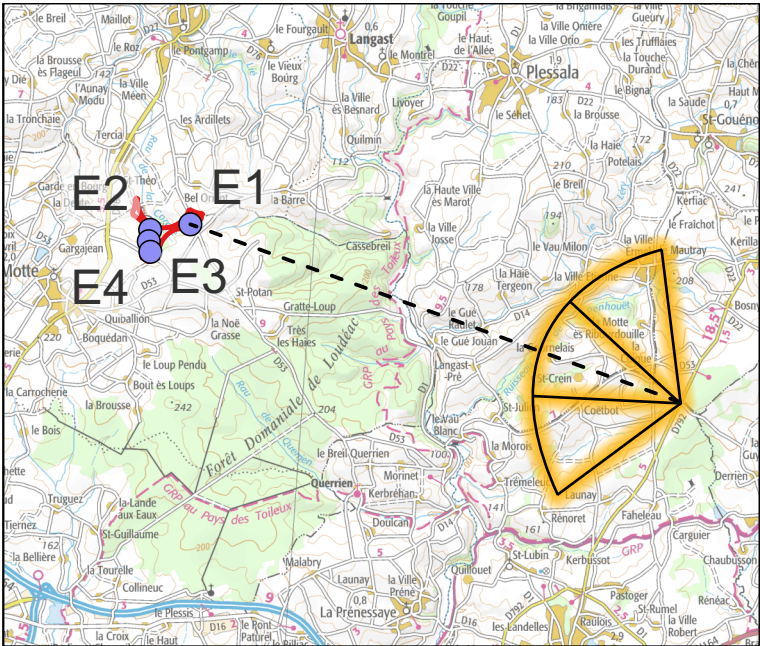


AXES DE  
COMMUNICATION

Commentaires paysagers

La sensibilité pressentie de cet axe de communication est considérée comme modérée dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est totalement masqué par la densité du bocage. On ne décèle donc pas d'enjeu de lisibilité et de visibilité. Le motif éolien est déjà présent au sein de ces paysages.

Coupe topographique



Source : IGN SCAN 25  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue





ÉTAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Le Menec

Projet  
E4E3E2 E1

Plemy



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°



Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 11H33
- Coordonnées : X : 276290 ; Y : 6798611
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 142 m
- Azimut : 349°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 10,12 km (E4)

Raisons du point de vue

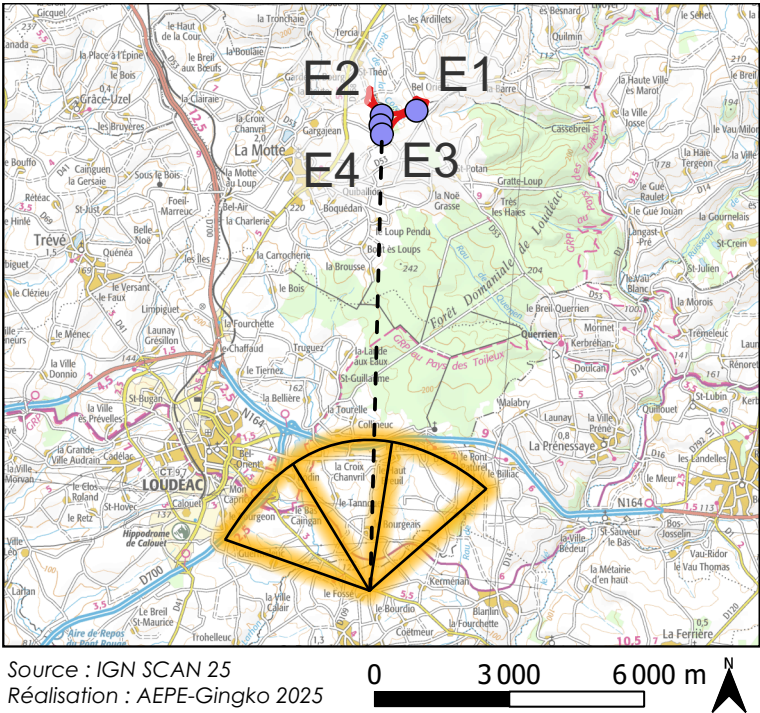
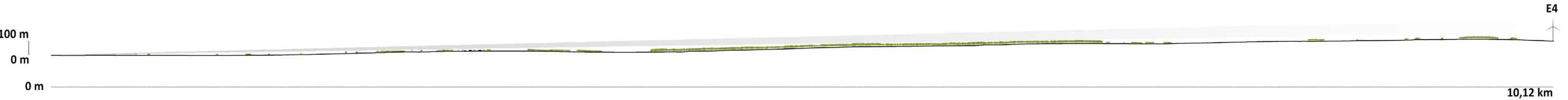
- AXES DE COMMUNICATION
- CONTEXTE ÉOLIEN

Commentaires paysagers

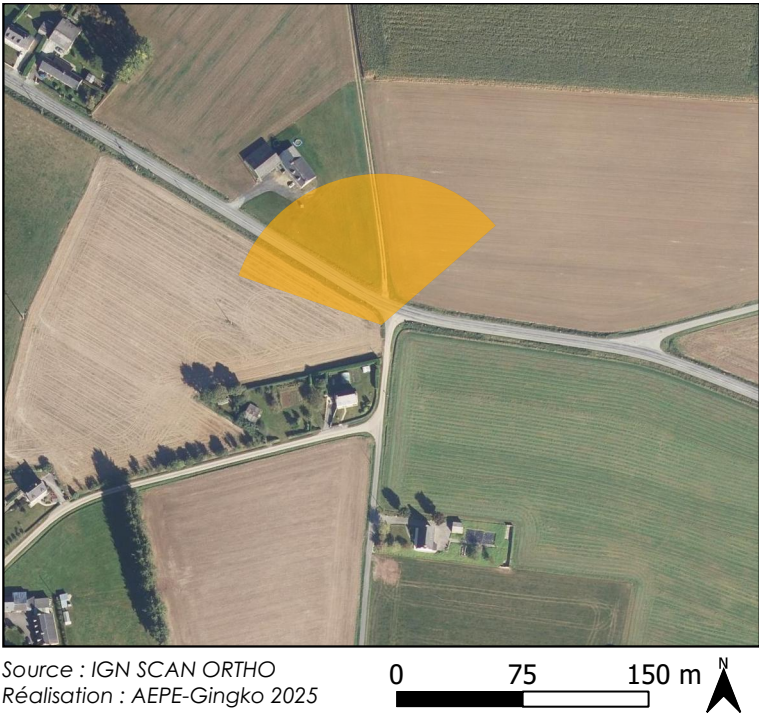
La sensibilité pressentie de cet axe de communication est considérée comme modérée dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est partiellement occulté par le relief et filtré par le bocage. Seul le mouvement de rotation de pale reste perceptible. On relève un effet de superposition des machines E2, E3 et E4 qui complexifie la lisibilité du parc. Ce manque de lisibilité d'implantation est renforcé par le retrait de la machine E1. La hauteur apparente des éoliennes en bout de pale ne dépasse pas celle des lignes électriques à l'horizon ce qui n'induit pas de changement de rapport d'échelle. La présence du motif éolien reste discrète dans le paysage, en effet le bocage,

les boisements et les infrastructures électriques atténuent la vue sur le projet. Une covisibilité indirecte avec une habitation est relevée.

Coupe topographique



Carte de localisation



Situation des abords du point de vue





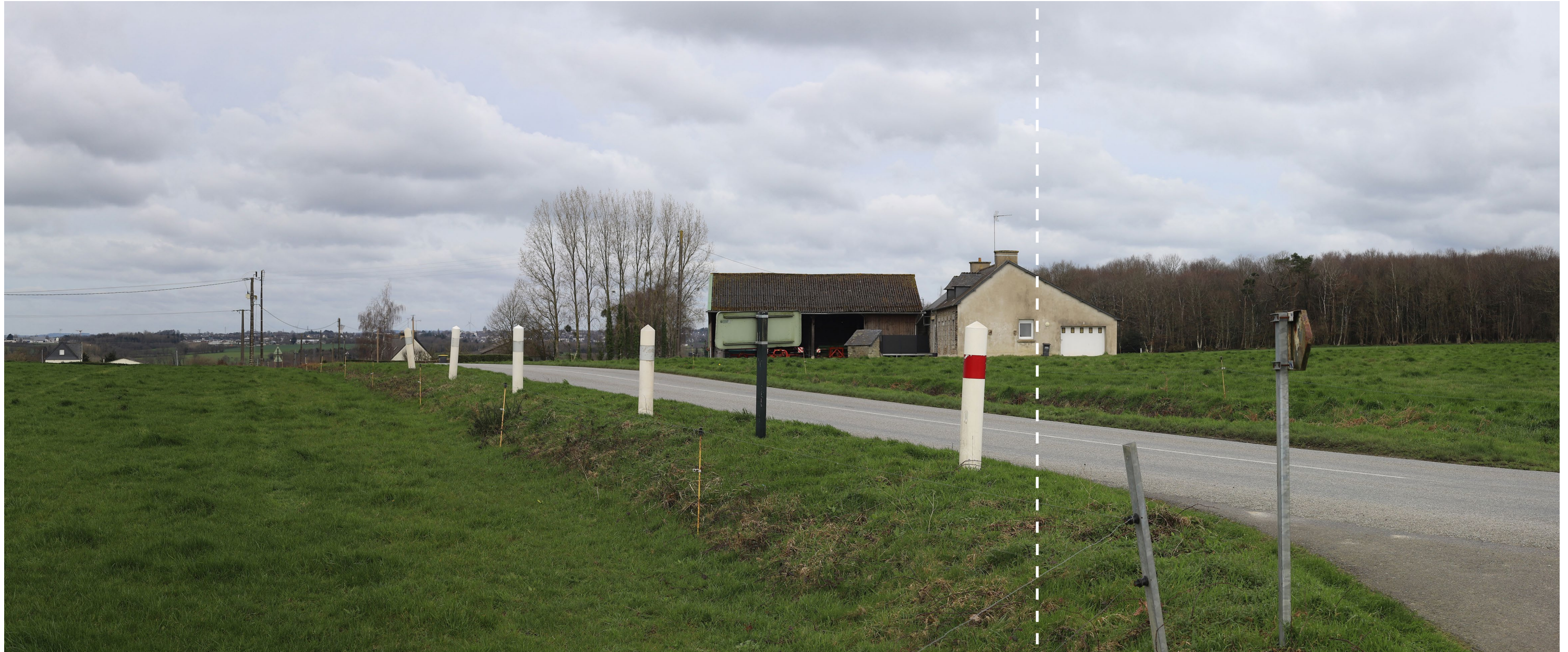
[Lande de Carmoise](#) [Le Menec](#) [Lanfains](#) [Projet](#) [Plemy](#) [Trebray 2](#) [Le Placis Vert](#) [Landes du Mené](#)

[Les Grands Clos](#) [E2E3E4](#) [E1](#)





Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).  
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).  
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour  
restituer le réalisme de la prise de vue.



# Pm 44 - D 44 + FRANGE EST DU BOURG DE SAINT-LAURENT

## Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 28/02/2024 - 17H21
- Coordonnées : X : 278022 ; Y : 6821196
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 232 m
- Azimut : 171°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 11,97 km (E1)

## Raisons du point de vue

**AXES DE COMMUNICATION**

**LIEUX DE VIE ET D'HABITAT**

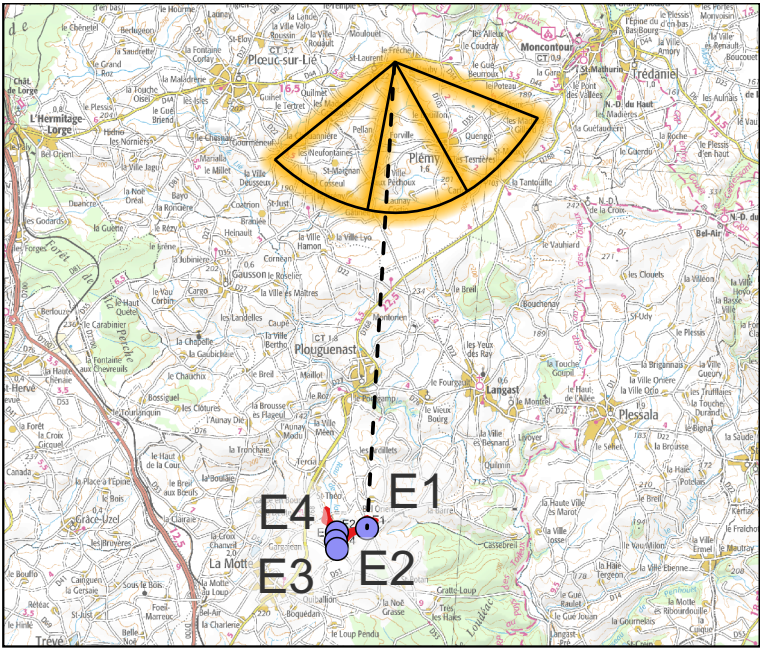
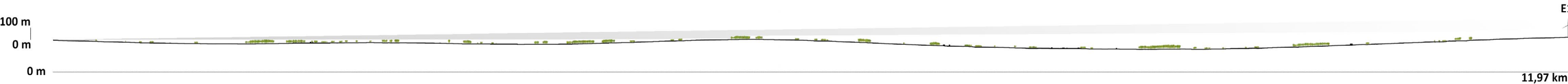
**CONTEXTE ÉOLIEN**

## Commentaires paysagers

La sensibilité pressentie de cet axe de communication est considérée comme modérée dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est en grande partie tronqué par le relief et filtré par le bocage. Seul le mouvement de rotation de pale est perceptible. La lisibilité du projet est complexifiée par la superposition des machines E4, E3 et E2. Le retrait de la machine E1 élargit l'emprise visuelle du parc projeté. La hauteur apparente des éoliennes en bout de pale ne dépasse pas celle du bocage en premier plan. On ne décèle donc pas de changement de rapport d'échelle. Le motif vertical est déjà présent au sein du paysage avec la présence des lignes électriques, du

bocage et des parcs éoliens existants, ce qui tend à réduire la présence du projet. On note une covisibilité indirecte avec le parc éolien de Plémy. La présence du projet reste relativement discrète depuis ce point de vue.

## Coupe topographique



Source : IGN SCAN 25  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue





ÉTAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°



# P<sub>M</sub> 44 - D 44 + FRANGE EST DU BOURG DE SAINT-LAURENT

Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).  
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).  
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour  
restituer le réalisme de la prise de vue.



# Pm 45 - DEPUIS LA VOIE VERTE DE LA RIGOLE D'HILVERN

## Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 28/02/2024 - 16H32
- Coordonnées : X : 264941 ; Y : 6806838
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 144 m
- Azimut : 82°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 11,77 km (E4)

## Raisons du point de vue

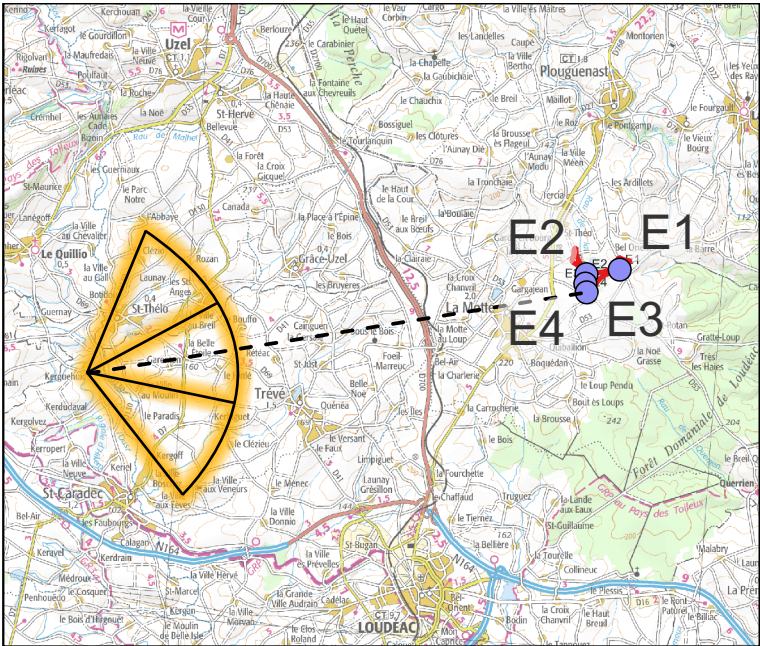
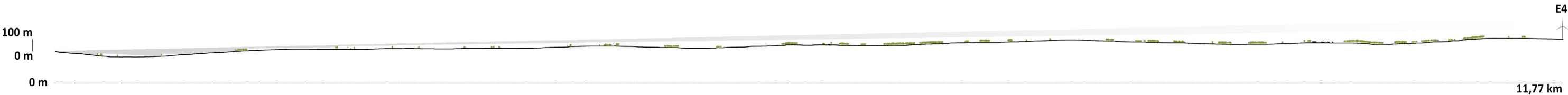
-  PATRIMOINE /  
TOURISME
-  CONTEXTE ÉOLIEN

## Commentaires paysagers

La voie verte de la rigole d’Hilvern est identifiée avec une sensibilité modérée lors de l’état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est en grande partie tronqué par le relief et filtré par la végétation. Seul le mouvement de rotation des éoliennes en bout de pale est perceptible. La superposition des machines E2 et E1 tend à complexifier la lisibilité du parc, toutefois on relève un effet d’alignement des machines E3 et E4. La hauteur apparente des éoliennes en bout de pale ne dépasse pas celle du bocage et des boisements à l’horizon, ce qui n’induit pas de changement de rapport d’échelle. On note une covisibilité indirecte avec le parc éolien de Le Ménec, qui est à relativiser en

raison de l’éloignement du projet vis-à-vis du parc existant. La présence du projet est plutôt discrète au sein du paysage.

## Coupe topographique



Source : IGN SCAN 25  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue





[Plemy](#) [Treby 2](#) [Projet](#) [La Vieille Lande](#) [Les Moulins](#) [Plumieux Energies](#) [Le Menec](#) [Loudéac](#)  
[E2 E3 E1 E4](#) [Landes du Tertre](#) [Plumieux](#) [Bois de Folleville](#) [St-Barnabé](#)





PM 45 - DEPUIS LA VOIE VERTE DE LA RIGOLE D'HILVERN

Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



# PM 46 - DEPUIS LE SITE INSCRIT ET CLASSÉ DU MONT BEL-AIR

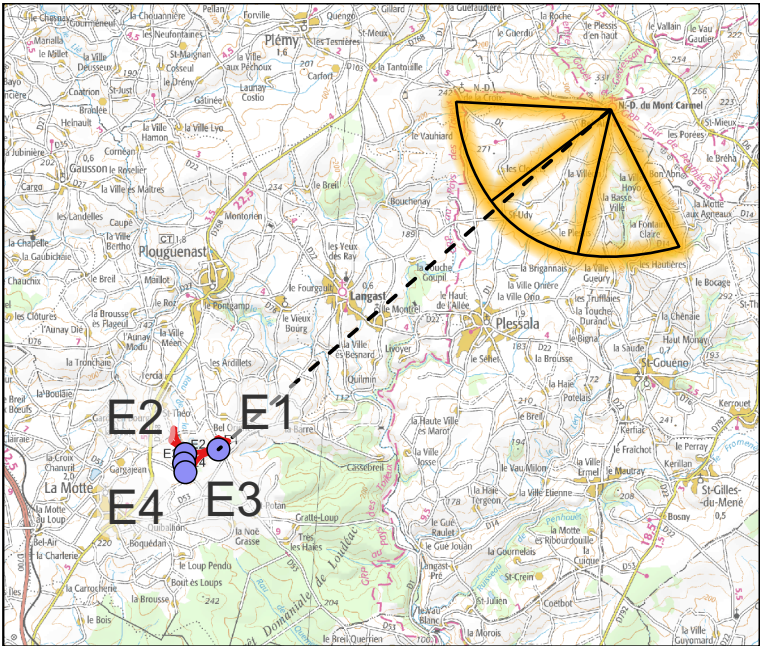
## Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 09H41
- Coordonnées : X : 286427 ; Y : 6817157
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 332 m
- Azimut : 213°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 12,06 km (E1)

## Raisons du point de vue



PATRIMOINE /  
TOURISME



Source : IGN SCAN 25  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



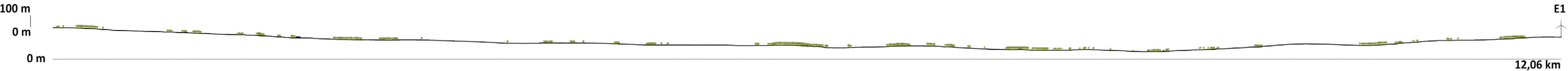
Source : IGN SCAN ORTHO  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue

## Commentaires paysagers

Le site inscrit du Mont Bel-Air est identifié avec une sensibilité modérée dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc est totalement occulté par la végétation aux abords du site. Il n'y a donc pas d'enjeu de lisibilité et de visibilité.

## Coupe topographique







ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

[La Vieille Lande](#) [Les Moulins](#) [Plumieux Energies](#)  
[La Ferrière](#)  
[Plumieux](#)

[Landes du Tertre](#)  
[St-Barnabé](#)

[Projet](#)  
[Le Menec](#)  
[E1 E3](#)  
[E4 E2](#)

[Plemy](#)



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°



PM 46 - DEPUIS LE SITE INSCRIT ET CLASSÉ DU MONT BEL-AIR

Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).  
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



# Pm 47 - Depuis la voie verte de la rigole d'Hilvern

## Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 28/02/2024 - 16H14
- Coordonnées : X : 266286 ; Y : 6800654
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 132 m
- Azimut : 59°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 13,06 km (E4)

## Raisons du point de vue

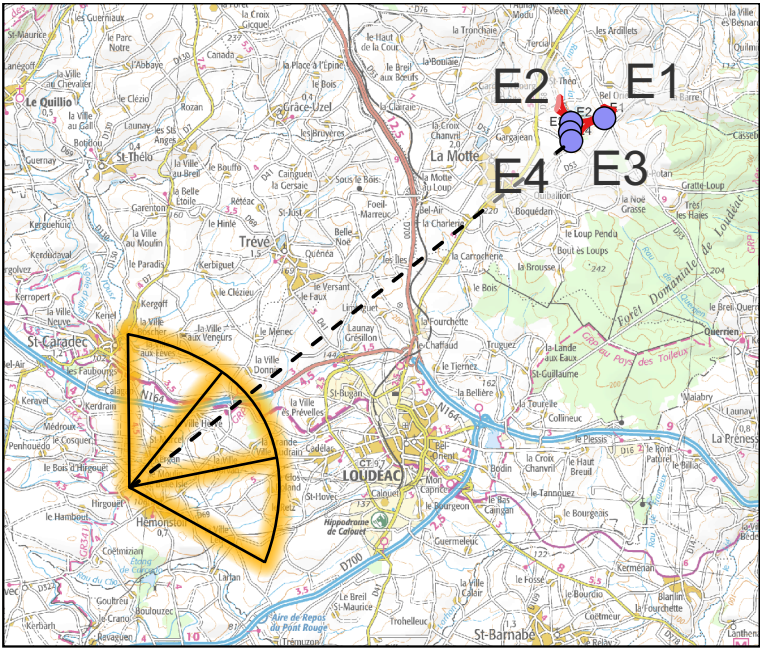
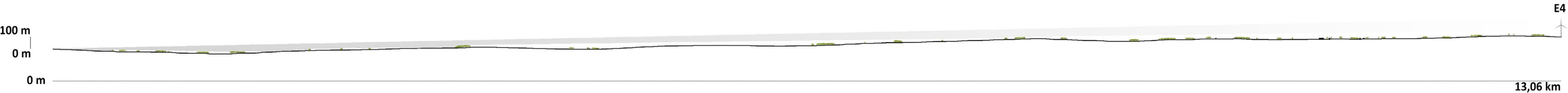
- PATRIMOINE /  
TOURISME
- CONTEXTE ÉOLIEN

## Commentaires paysagers

La voie verte de la rigole d'Hilvern est identifiée avec une sensibilité modérée lors de l'état initial. Le projet est partiellement tronqué par le relief ainsi seul le mouvement de rotation de pale reste visible. On note un effet de superposition des machines E4 et E1, ainsi qu'avec le parc éolien de Le Ménec. Ces effets de superposition complexifient la lecture du projet et ne permettent pas d'identifier une cohérence d'implantation. On note une covisibilité directe avec le parc éolien Le Ménec. Bien que la hauteur apparente des éoliennes dépasse la végétation à l'horizon on ne relève pas de changement de rapport d'échelle. La présence du parc depuis ce point de vue est discrète. En effet, la

prégnance du parc éolien de Le Ménec tend à réduire la silhouette des éoliennes du projet.

## Coupe topographique



Source : IGN SCAN 25  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue





Le Menec  
Plemy

Projet  
E2  
E3  
E4  
E1

La Vieille Lande

Les Moulins

Landes du Tertre  
La Ferrière

Plumieux Energies

Plumieux

Loudéac  
Bois de Folleville  
St-Barnabé





PM 47 - DEPUIS LA VOIE VERTE DE LA RIGOLE D'HILVERN

Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).  
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour  
restituer le réalisme de la prise de vue.

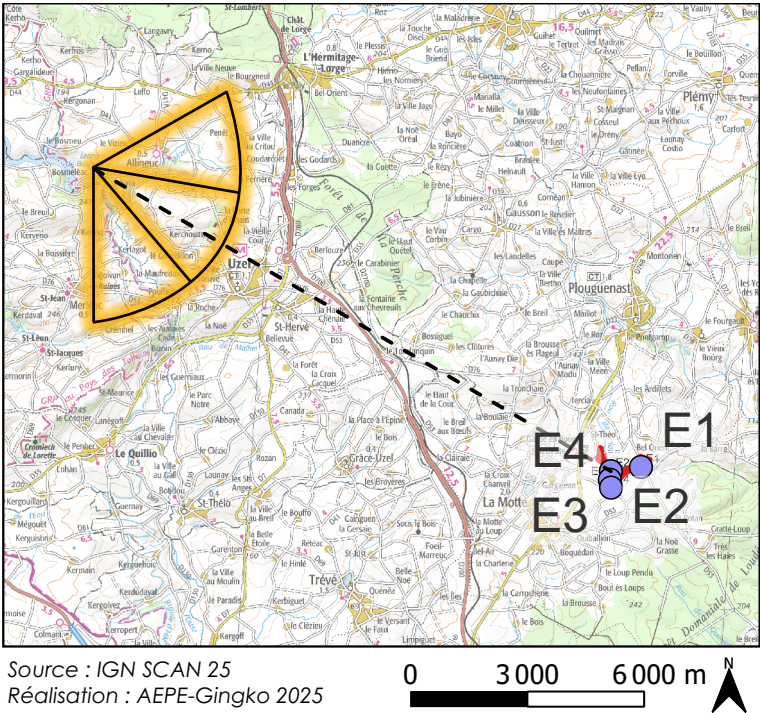


# Pm 48 - LES MONTS D'UZEL

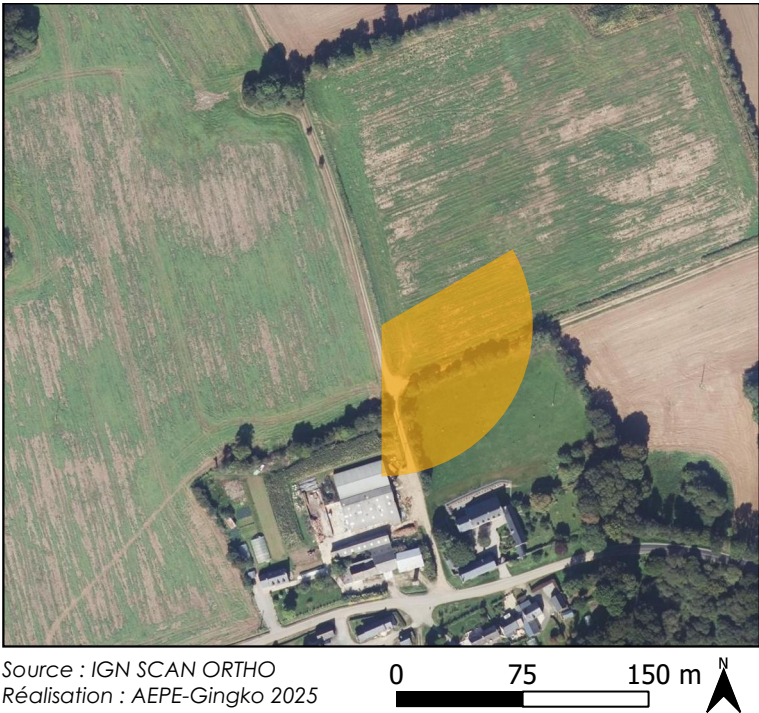
## Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 28/02/2024 - 16H57
- Coordonnées : X : 263268 ; Y : 6816912
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 202 m
- Azimut : 120°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 15,39 km (E2)

## Raisons du point de vue



Carte de localisation

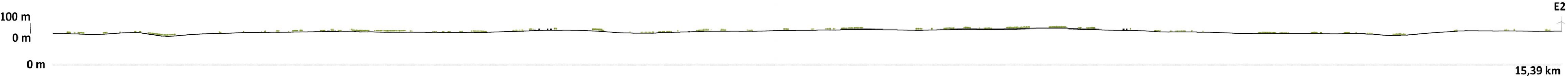


Situation des abords du point de vue

## Commentaires paysagers

L'unité paysagère les monts d'Uzel est identifiée avec une sensibilité pressentie modérée dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est entièrement occulté par le relief. On ne décèle aucune perception. De fait il n'y a pas d'enjeu de lisibilité ou de visibilité.

## Coupe topographique







ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Ruisseau de Margot

Plemy  
Trebry 2

Projet  
E1E2E3E4

Landes du Tertre

Le Menec  
St-Barnabé Loudéac

St-Caradec Kergrist



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°



Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).  
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour  
restituer le réalisme de la prise de vue.



# PM 49 - LE PLATEAU D'YVEL

## Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 21/02/2025 - 15H33
- Coordonnées : X : 289122 ; Y : 6795779
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 151 m
- Azimut : 306°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 17,92 km (E1)

## Raisons du point de vue



UNITÉ PAYSAGÈRE

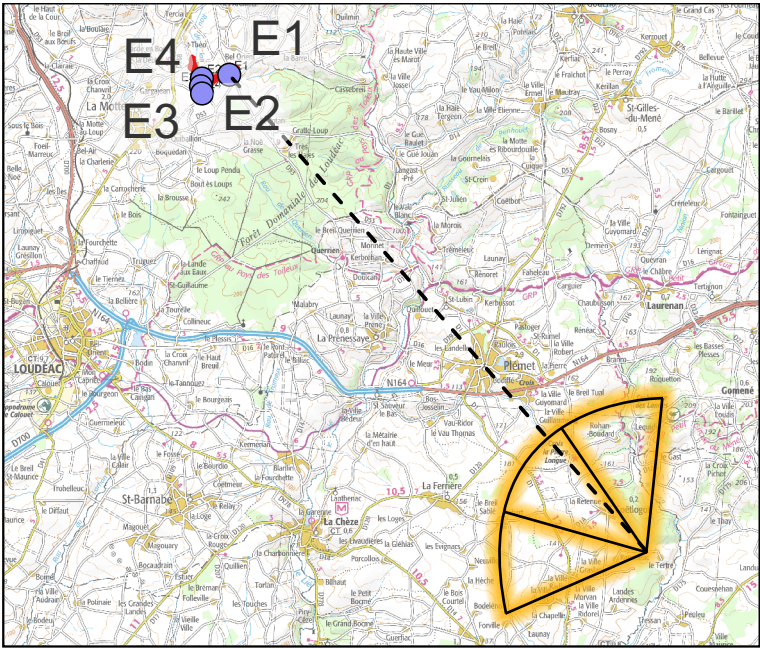
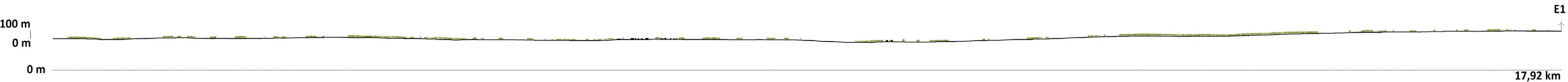


CONTEXTE ÉOLIEN

## Commentaires paysagers

Depuis cette prise de vue le parc projeté est entièrement occulté par le relief et la végétation. On ne révèle aucun enjeu de lisibilité, de visibilité, aucun changement de rapport d'échelle. L'unité paysagère du plateau de l'Yvel est peu marquée par le relief, les larges ondulations qui dynamisent le paysage combinées à l'éloignement vis-à-vis du projet suffisent à masquer les potentielles perceptions sur le projet. Il est noté la présence du motif éolien avec le parc de la Ferrière.

## Coupe topographique



Source : IGN SCAN 25  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO  
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue





ÉTAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Plumieux      Loudéac  
Bois de Folleville      St-Barnabé  
Geltas Noyal - Pontivy

Plumieux Energies  
La Ferrière  
Landes du Tertre Le Menec

Projet  
E4  
E3  
E2 E1

Plemy      Les Moulins  
La Vieille Lande      Landes du Mené  
Trebry 2  
Le Placis Vert



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°



# PM 49 - LE PLATEAU D'YVEL

Panorama 120° ( 3 fois 40 ° à visualiser sur double page ) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).  
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.





Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°).  
La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour  
restituer le réalisme de la prise de vue.



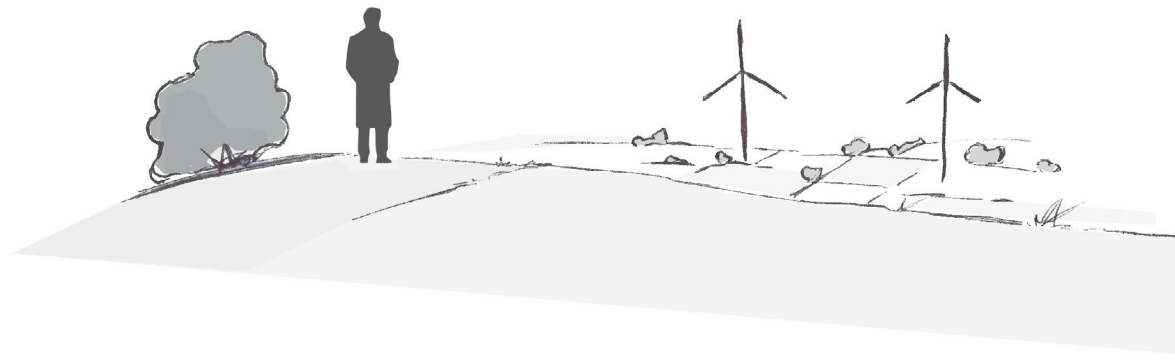




# **GLOSSAIRE PAYSAGER**



# GLOSSAIRE



## SOURCES

[1] Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens – Actualisation 2010, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, juillet 2010.

[2] Guide relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres, Direction générale de la prévention des risques, décembre 2016.

[3] [www.actu-environnement.com](http://www.actu-environnement.com)

[4] Convention européenne du paysage – Mise en œuvre en France, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, mars 2007.

[5] Éoliennes et paysages de la Manche, principes généraux, 2003, Conseil Général de la Manche.

[6] Le Parc et l'éolien – Guide pour un développement de l'éolien raisonné et cohérent, Parc Naturel Régional Loire-Anjou Touraine, 2008.

Toutes illustrations : Réalisation AEPE-Ginkgo, 2018



## THÉMATIQUES DU GLOSSAIRE

### 1 - PARC ÉOLIEN - GÉNÉRALITÉS

- Éolienne
- Aérogénérateur
- Parc éolien
- Poste de livraison

### 2 - LECTURE DU PAYSAGE

- Paysage
- Paysage visible
- Paysage perçu
- Élément de paysage
- Élément de paysage emblématique
- Structure paysagère
- Points d'appel visuels (et points de repère)
- Lignes de force
- Paysage ouvert
- Paysage fermé
- Paysage semi-ouvert
- Paysage avec éoliennes
- Paysage éolien

### 3 - VOCABULAIRE UTILISÉ DANS LE CADRE D'UNE ÉTUDE D'IMPACT

- Enjeux
- Sensibilité
- Impact
- Effet

### 4 - VISIBILITÉ DU PARC ÉOLIEN DANS LE PAYSAGE

- Champ visuel
- Visibilité
- Covisibilité
- Covisibilité directe
- Covisibilité indirecte
- Concurrence visuelle
- Vue franche
- Vue filtrée
- Effet de fenêtre

### 5 - PERCEPTION DES PROPORTIONS DES MACHINES

- Taille apparente
- Prégnance
- Interdistance
- Interdistance apparente
- Échelle d'un paysage
- Contraste d'échelle
- Surplomb

### 6 - LECTURE DU PROJET ÉOLIEN

- Homogénéité / hétérogénéité des tailles apparentes
- Homogénéité / hétérogénéité des interdistances apparentes
- Homogénéité / hétérogénéité des altitudes sommitales
- Lisibilité paysagère
- Effet de brouillage

### 7 - LECTURE DU PROJET ÉOLIEN DANS UN PAYSAGE ÉOLIEN OU AVEC ÉOLIENNES

- Effets cumulatifs
- Effets cumulés
- Saturation visuelle
- Emprise visuelle horizontale occupée par le motif éolien
- Espace de respiration

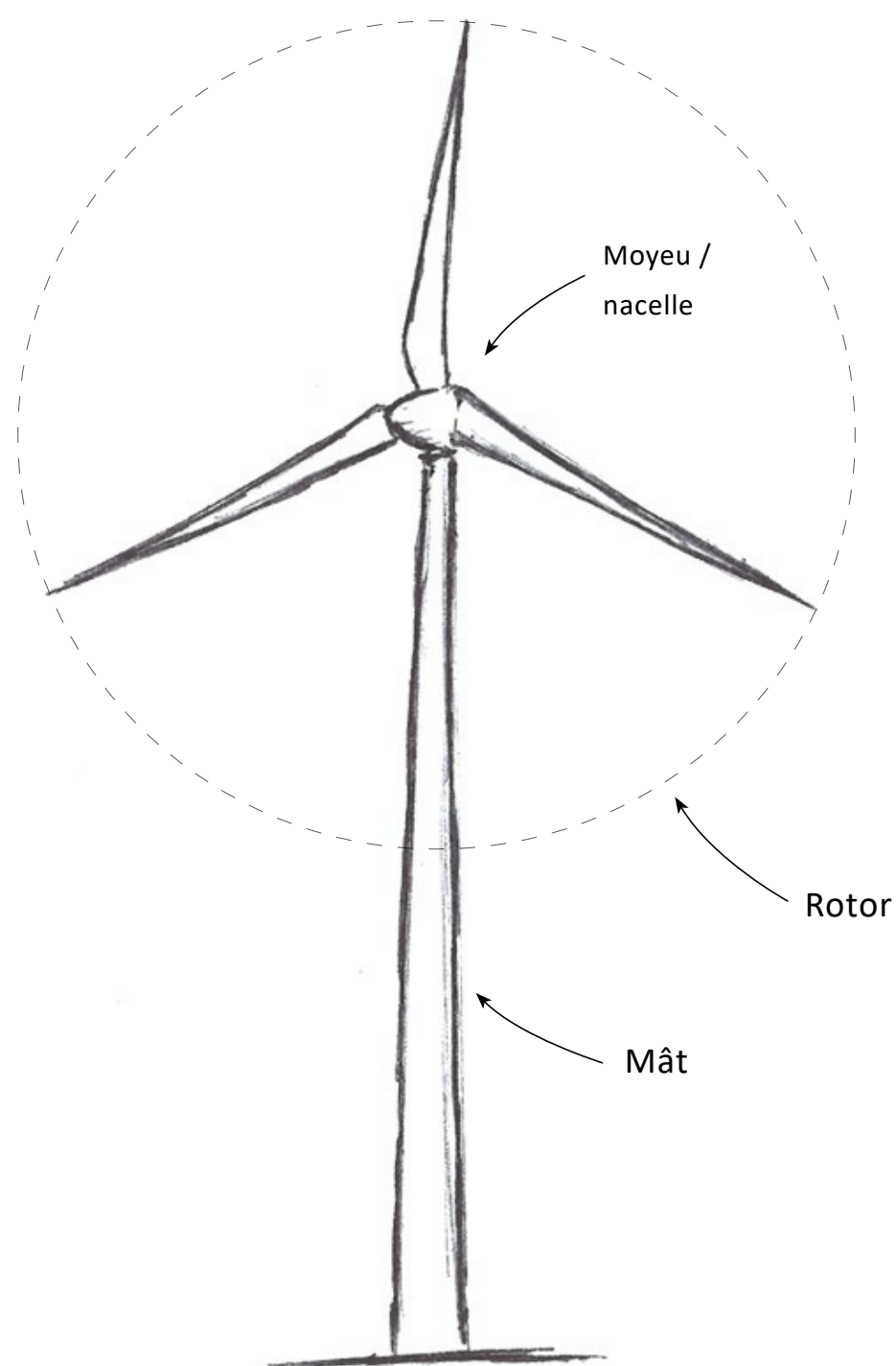
### 8 - OUTILS D'ANALYSE DES EFFETS DU PROJET SUR LE PAYSAGE

- Carte de visibilité
- Photomontage



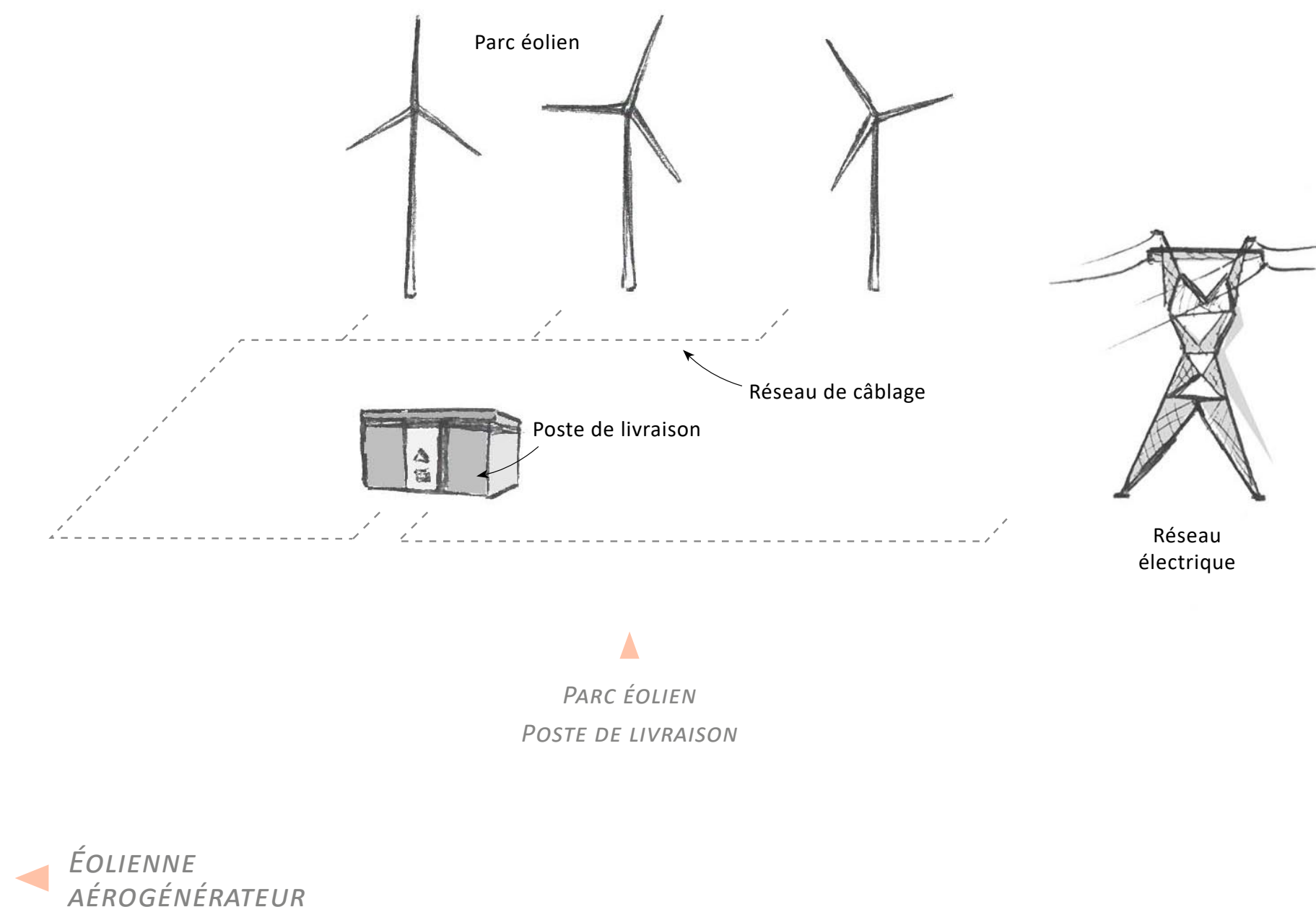
**ÉOLIENNE** : « Dispositif destiné à convertir l'énergie cinétique du vent en énergie mécanique. Les éoliennes sont composées de pales en rotation autour d'un rotor et actionnées par le vent. Elles sont généralement utilisées pour produire de l'électricité et entrent dans la catégorie des énergies renouvelables. Il existe deux types d'éoliennes modernes : celles qui ont un axe horizontal dont le rotor ressemble à une hélice d'avion et celles qui ont un axe vertical. Les plus courantes sont celles à axe horizontal qui sont composées d'un mât, d'un rotor, d'une nacelle, d'un système de régulation, et d'un poste de transformation moyenne tension. » [3]

**AÉROGÉNÉRATEUR** : Synonyme d'« éolienne ».



**PARC ÉOLIEN** : « Un parc éolien est un ensemble de plusieurs aérogénérateurs sur un site connectés au réseau d'électricité en un même point. » [3]

**POSTE DE LIVRAISON (PDL)** : Le poste de livraison (ou PDL) fait partie des éléments annexes du parc éolien. L'électricité produite passe par le réseau de câblage interne du parc jusqu'au poste de livraison (local technique), d'où elle est réinjectée dans le réseau électrique.





**PAYSAGE** : « Paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. » [4]

**PAYSAGE VISIBLE** : « La notion de visibilité (...) correspond à une approche « quantitative ». Il s'agit de déterminer ce que l'on voit, dans quelles proportions on le voit (taille, distance, pourcentage d'occupation du champ visuel, etc.), depuis quel endroit, si l'observateur est statique ou dynamique, s'il est dynamique : quel est son moyen de transport (pédestre, véhicule lent, rapide, etc.), quelle séquence paysagère en découle, etc.... » [2]

**PAYSAGE PERÇU** : « Avec la notion de perception, l'approche devient « qualitative ». La perception prend en compte la façon dont l'espace est appréhendé de manière sensible par les populations. Ainsi, le paysage est analysé dans son ensemble et selon toutes ses composantes (physique, sociale, historique, culturelle, etc.). De même, le regard que porte l'observateur sur le parc éolien est mis en perspective en fonction notamment de la qualité et de la reconnaissance éventuelle du ou des points de vue considérés (au regard des valeurs portées notamment à ces points de vue) et donc de leur sensibilité respective. Par exemple, un point de vue depuis une route secondaire peu fréquentée sera généralement moins sensible qu'un point de vue depuis un panorama touristique. » [2]

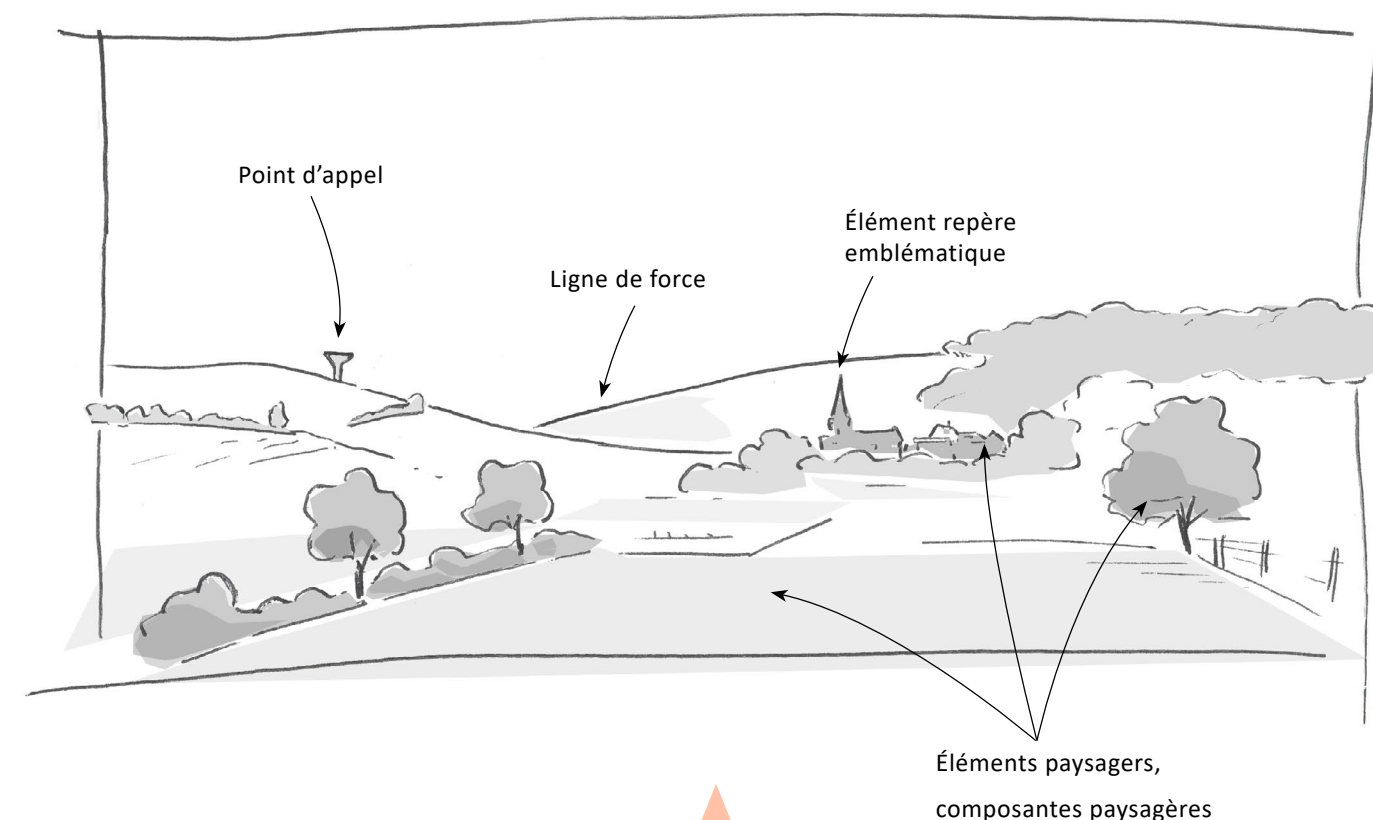
**ÉLÉMENTS DE PAYSAGE** : L'ensemble des entités ponctuelles biophysiques et anthropiques constituent indépendamment des « éléments de paysage », ou « composantes paysagères ». Assemblés entre eux de manière spécifiques, ils forment des structures paysagères. Il peut s'agir par exemple d'un arbre, d'une haie, d'un élément bâti, d'une éolienne, d'un étang, ...

**ÉLÉMENTS DE PAYSAGE EMBLÉMATIQUES** : Certains éléments de paysage sont nettement perceptibles depuis les territoires voisins et peuvent constituer des points de repères : clocher d'église, relief particulier, etc. Ils représentent un enjeu particulier notamment par rapport aux problématiques de concurrence visuelle ou de rupture d'échelle.

**STRUCTURE PAYSAGÈRE** : Une structure paysagère est un ensemble d'éléments de paysage qui interagissent. Les structures paysagères sont les traits caractéristiques d'un paysage.

**POINTS D'APPEL VISUELS (ET POINTS DE REPÈRES)** : Points vers lesquels le regard se fixe pendant un temps plus ou moins long, perçus de façon distincte et facilement identifiable dans le reste du paysage (un arbre isolé, un pylône électrique, un point de fuite...).

**LIGNES DE FORCE** : Les éléments linéaires structurants la perception d'un paysage constituent ses lignes de forces et peuvent correspondre à l'organisation du relief, à des structures végétales, etc... qui dessinent des lignes de fuites, des lignes de convergence ou soulignent des perspectives...



ÉLÉMENTS DE PAYSAGE

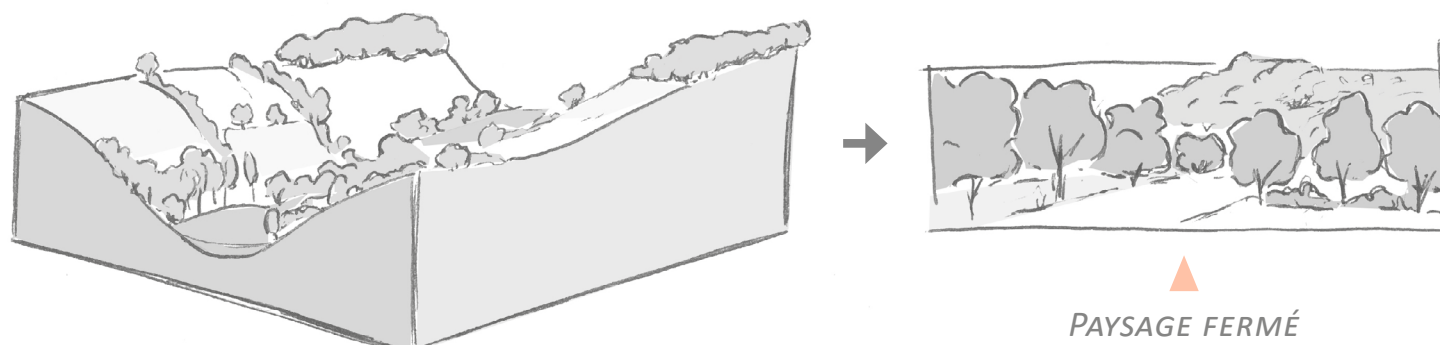
ÉLÉMENT DE REPÈRE - EMBLÉMATIQUE

POINT D'APPEL

LIGNE DE FORCE

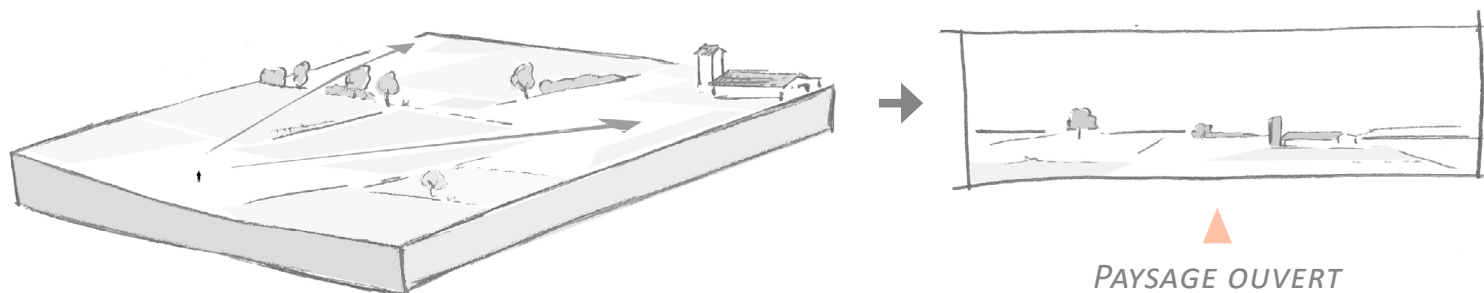


**PAYSAGE FERMÉ** : On qualifie les paysages de « fermés » lorsqu'à l'intérieur de ces derniers le regard est le plus souvent bloqué au premier plan par des masques opaques (trame bâtie, végétation, etc.) C'est par exemple le cas de nombreuses vallées densément arborées ou d'ensembles urbains.



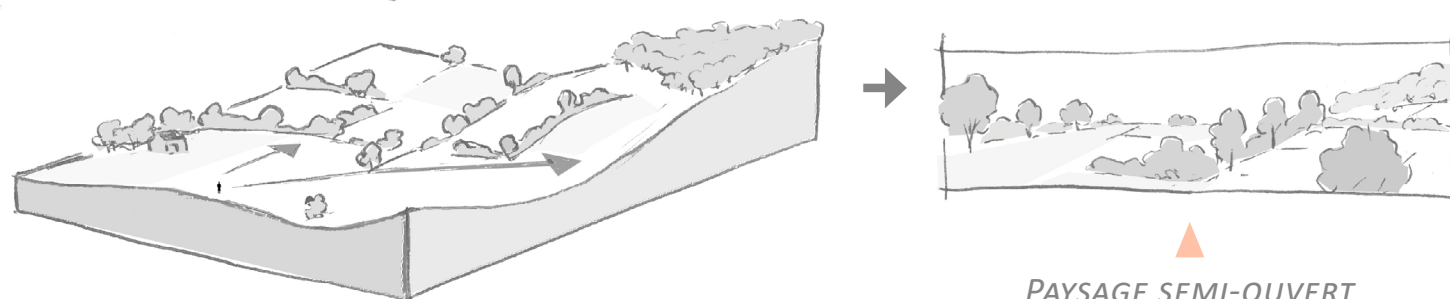
PAYSAGE FERMÉ

**PAYSAGE OUVERT** : On qualifie les paysages d'« ouverts » lorsqu'aucun élément ne bloque le regard au premier ni au moyen-plan et qu'ils offrent donc de larges et profondes perspectives sur les territoires environnants. C'est par exemple le cas des plateaux agricoles peu plantés, type « openfield ».



PAYSAGE OUVERT

**PAYSAGE SEMI-OUVERT** : On qualifie les paysages de « semi-ouverts » lorsqu'ils présentent une alternance de territoires fermés et d'autres ouverts, c'est-à-dire que le regard est parfois bloqué au premier plan par des masques opaques (trame bâtie, végétation, etc.), et qu'à d'autres endroits de larges et profondes perspectives sur les territoires environnants sont possibles. C'est par exemple le cas de certains paysages bocagers vallonnés qui en point haut peuvent offrir des vues lointaines et en point bas présentent des ambiances plus intimistes.



PAYSAGE SEMI-OUVERT

**PAYSAGE AVEC ÉOLIENNES** : « Les paysages avec éoliennes sont des territoires dans lesquels les éoliennes constituent un ensemble d'éléments de paysage dont l'implantation n'en modifie pas fondamentalement les qualités paysagères ». [1] [6]

**PAYSAGE ÉOLIEN** : « Les paysages éoliens sont des territoires dans lesquels les éoliennes en viennent à devenir les éléments de paysage prépondérants, le faisant ainsi évoluer vers de nouvelles spécificités et qualités paysagères ». [1] [6]

## VOCABULAIRE UTILISÉ DANS LE CADRE D'UNE ÉTUDE D'IMPACT

**ENJEUX** : « L'enjeu représente pour une portion du territoire, compte tenu de son état actuel ou prévisible, une valeur au regard de préoccupations patrimoniales, esthétiques, culturelles, de cadre de vie ou économiques. Les enjeux sont appréciés par rapport à des critères tels que la qualité, la rareté, l'originalité, la diversité, la richesse, etc. L'appréciation des enjeux est indépendante du projet : ils ont une existence en dehors de l'idée même d'un projet. » [1]

**SENSIBILITÉ** : « La sensibilité exprime le risque que l'on a de perdre tout ou partie de la valeur de l'enjeu du fait de la réalisation du projet. Il s'agit de qualifier et quantifier le niveau d'impact potentiel du parc éolien sur l'enjeu étudié. » [1]

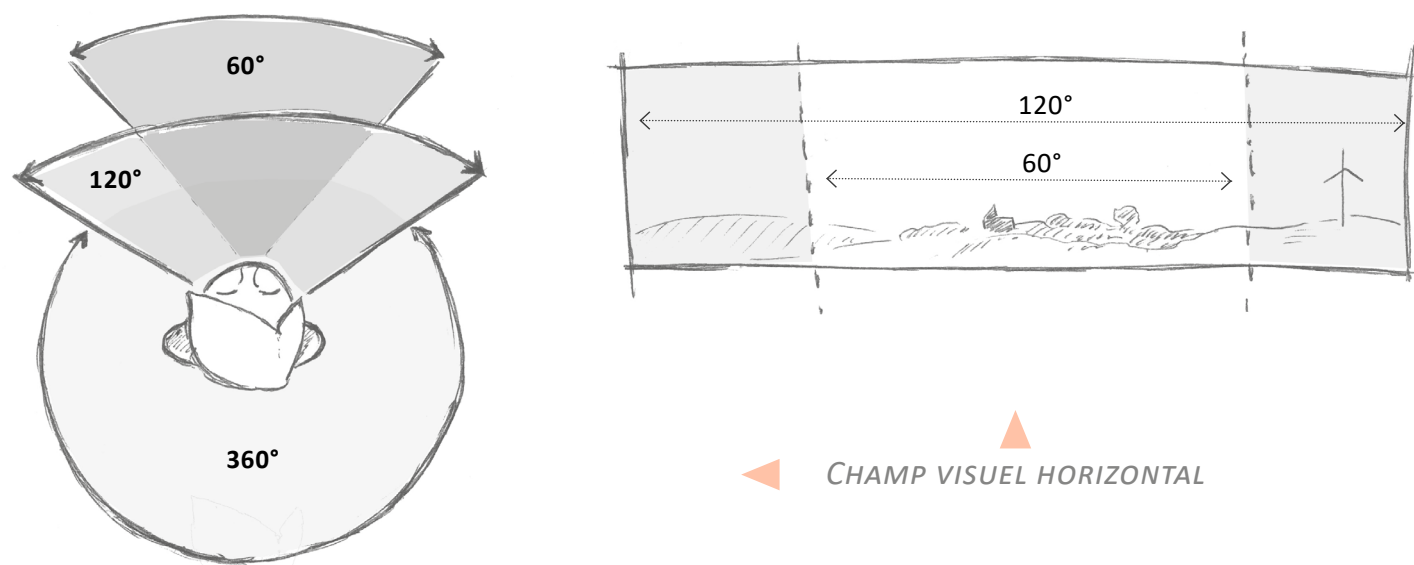
**IMPACT** : L'impact est la conséquence objective du projet sur l'environnement. Plusieurs facteurs rentrent en compte dans l'évaluation d'un impact sur le paysage ; il s'agit d'estimer la visibilité effective du projet (projet perçu ou non, vue franche ou filtrée, partielle ou complète...), la qualité de l'inscription du projet dans le paysage d'accueil (lisibilité, prégnance, cohérence...), et enfin le croisement de ces caractéristiques avec le niveau d'enjeu en présence (niveau de fréquentation du lieu, paysage emblématique, valeur patrimoniale...).

**EFFET** : Synonyme d'impact dans l'étude paysagère et patrimoniale.



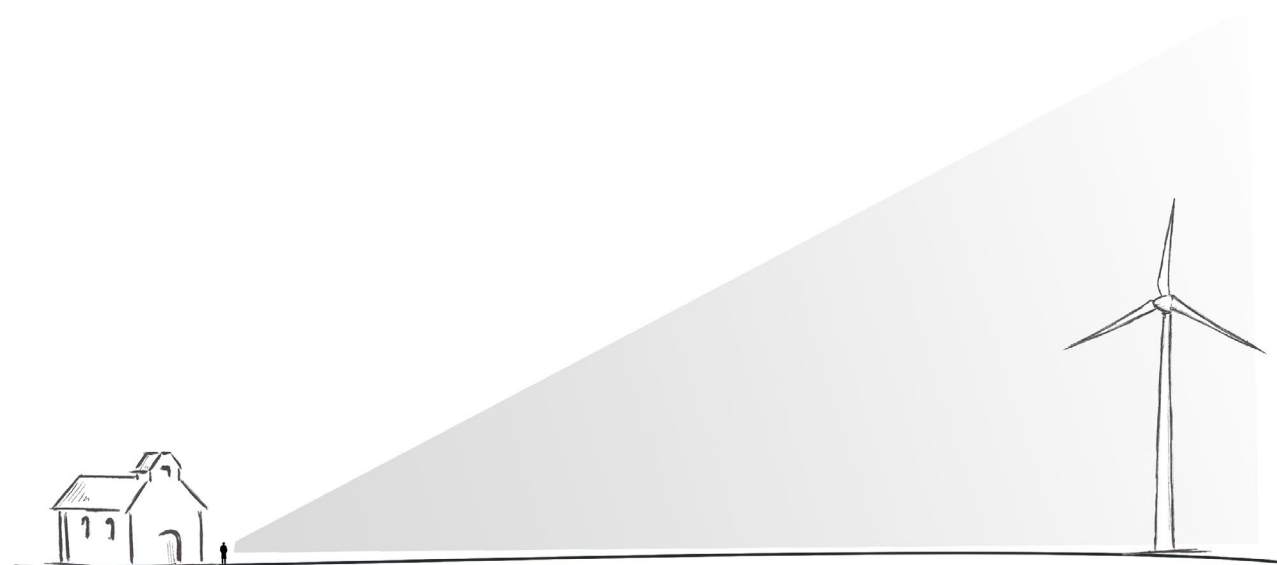
## 4 VISIBILITÉ DU PROJET ÉOLIEN DANS LE PAYSAGE

**CHAMP VISUEL** : Le champ visuel correspond à l'étendue spatiale perceptible à la vue depuis un point d'observation donné. On peut distinguer plusieurs cadrages horizontaux dans le champ visuel : un premier cadre de 60° correspondant à ce que l'on voit nettement et de façon détaillée ; un deuxième à 120° correspondant à ce que l'on peut voir en tournant légèrement la tête de part et d'autre ; un dernier à 360° correspondant à ce qu'il est possible de voir en pivotant sur soi-même.



CHAMP VISUEL HORIZONTAL

**VISIBILITÉ** : « La visibilité se définit dès lors qu'un observateur a la possibilité de voir tout ou une partie des éoliennes d'un parc depuis un espace donné. La visibilité doit être précisée à partir de différents paramètres : la distance entre l'observateur et l'éolienne (qui permet de prendre en compte notamment la taille relative de l'objet, le nombre de plans successifs visibles, les conditions de nébulosité, etc.) ; la présence d'obstacles ou de masques visuels entre l'observateur et l'éolienne (relief, couvert végétal, boisements, bâti, etc.). » [2]



VISIBILITÉ DEPUIS LES ABORDS D'UN MONUMENT

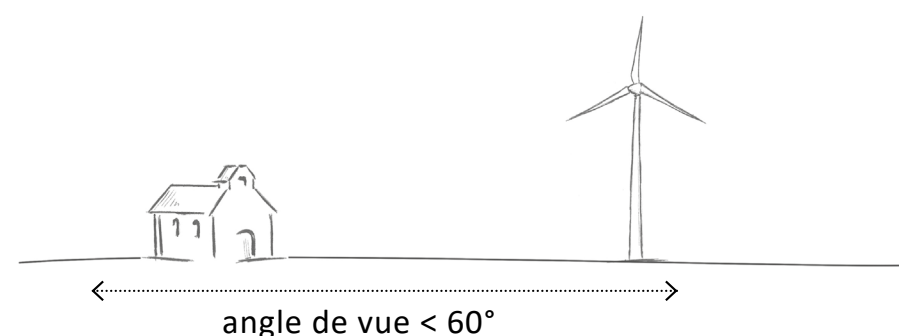
**COVISIBILITÉ** : « Tout ou partie des éoliennes d'un parc et un élément de paysage, une structure paysagère, ou un espace donné sont visibles conjointement, depuis un même point de vue. Cette définition appelle plusieurs subdivisions selon que la vision conjointe est directe ou indirecte. » [2]

**COVISIBILITÉ DIRECTE** : « Depuis un point de vue, tout ou partie des éoliennes d'un parc et un élément de paysage, une structure paysagère, ou un site donné, se superposent visuellement, que les aérogénérateurs viennent se positionner en avant-plan ou en arrière-plan. » [2]

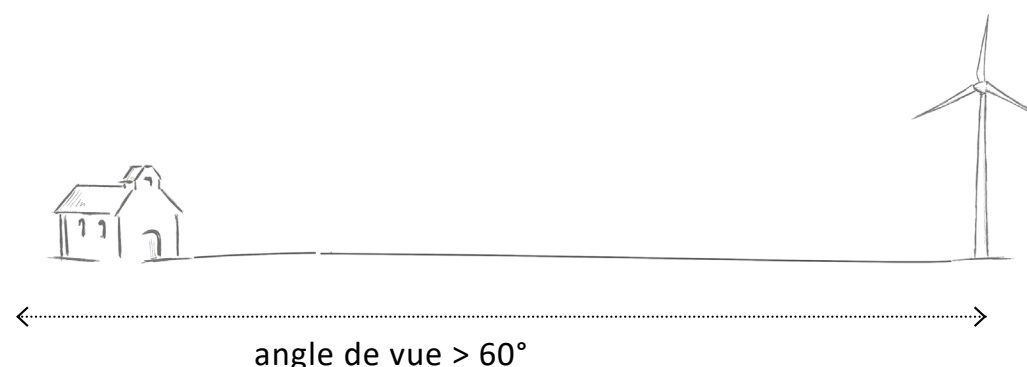
**COVISIBILITÉ INDIRECTE** : « Depuis un point de vue, tout ou partie des éoliennes d'un parc et un élément de paysage, une structure paysagère, ou un site donné sont visibles ensemble, au sein d'un champ visuel binoculaire de l'observateur, dans la limite d'un angle d'observation de 60° (30° de part et d'autre de l'axe central de vision). Au-delà de cet angle d'observation, on ne parlera plus de covisibilité, mais plutôt d'une perception selon des champs visuels juxtaposés. » [2]



COVISIBILITÉ DIRECTE



COVISIBILITÉ INDIRECTE



VISIBILITÉ DANS DES CHAMPS DE VISION JUXTAPOSÉS



## 4 VISIBILITÉ DU PROJET ÉOLIEN DANS LE PAYSAGE (SUITE)

**CONCURRENCE VISUELLE** : On parle de concurrence visuelle lorsque deux éléments de paysage (ou davantage) apparaissent dans la même portion du champ visuel, multipliant les points d'appel et / ou contrastant fortement au niveau de leur vocabulaire paysager (élément industriel proche d'une entité patrimoniale par exemple).

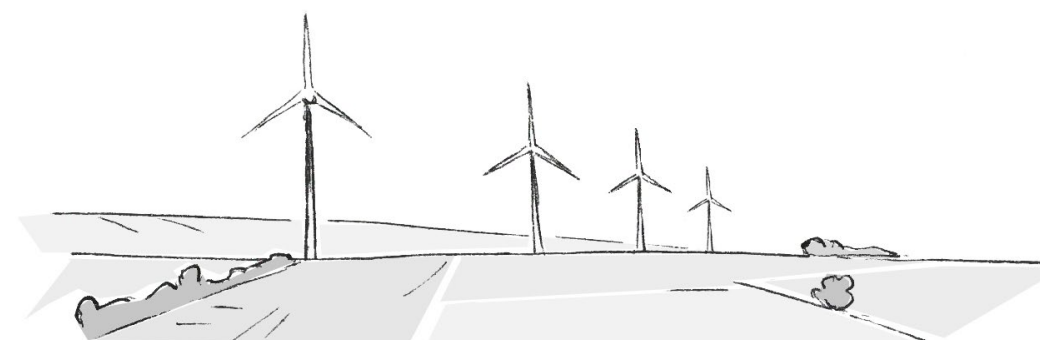
CONCURRENCE VISUELLE AVEC LA SILHOUETTE  
D'UN BOURG DE FAÇON SUPERPOSÉE



...OU DE FAÇON INDIRECTE



**VUE FRANCHE** : La vue est franche sur un parc éolien ou sur certaines éoliennes lorsque ces dernières sont perçues en entier ou presque (de la base du mât jusqu'à l'extrémité des pales), sans masque formé par d'autres éléments paysagers positionnés entre l'observateur et les machines.



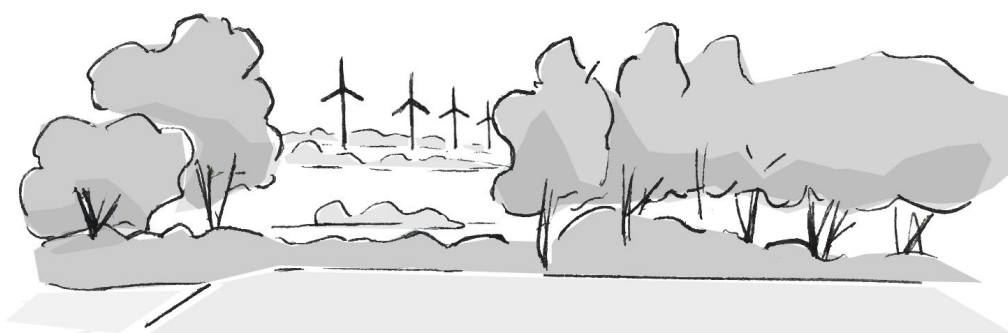
VUE FRANCHE

**VUE FILTRÉE** : La vue sur un parc éolien ou sur certaines éoliennes est dite filtrée lorsque la perception des machines est partiellement masquée par d'autres éléments de paysage positionnés dans des plans plus proches de l'observateur (végétation, éléments bâtis...). On peut alors parler « d'effet de masque ».



VUE FILTRÉE

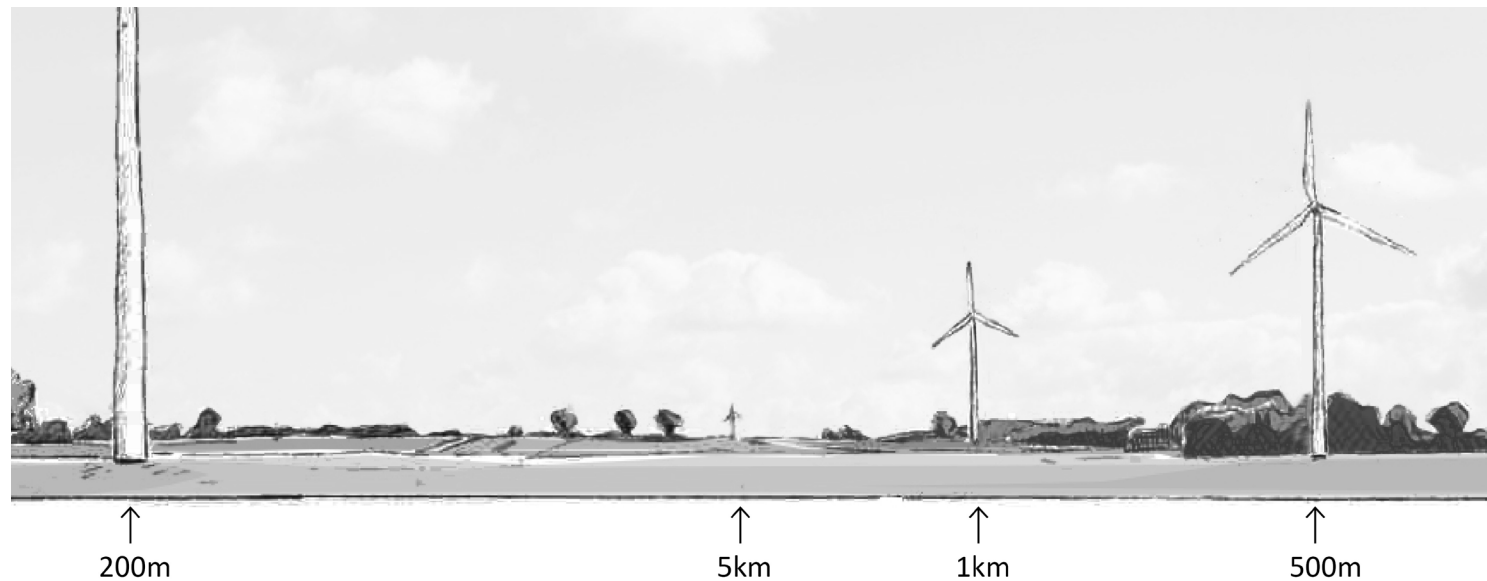
**EFFET DE FENÊTRE** : On parle d'effet de fenêtre lorsque les éléments de premier plan (végétation, bâti...) n'autorisent qu'une perception cadrée d'un élément de paysage lointain au gré d'une percée visuelle.



EFFET DE FENÊTRE  
PERCÉE VISUELLE



**TAILLE APPARENTE** : La taille apparente correspond à l'angle vertical occupé par un objet dans le champ visuel. Il dépend donc de ses dimensions physiques mais aussi de son éloignement. Plus un objet est distant du point d'observation, plus sa taille apparente est faible.



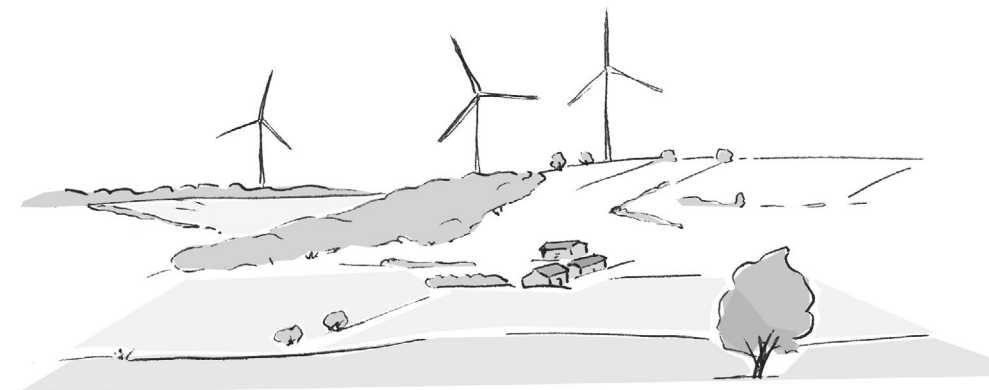
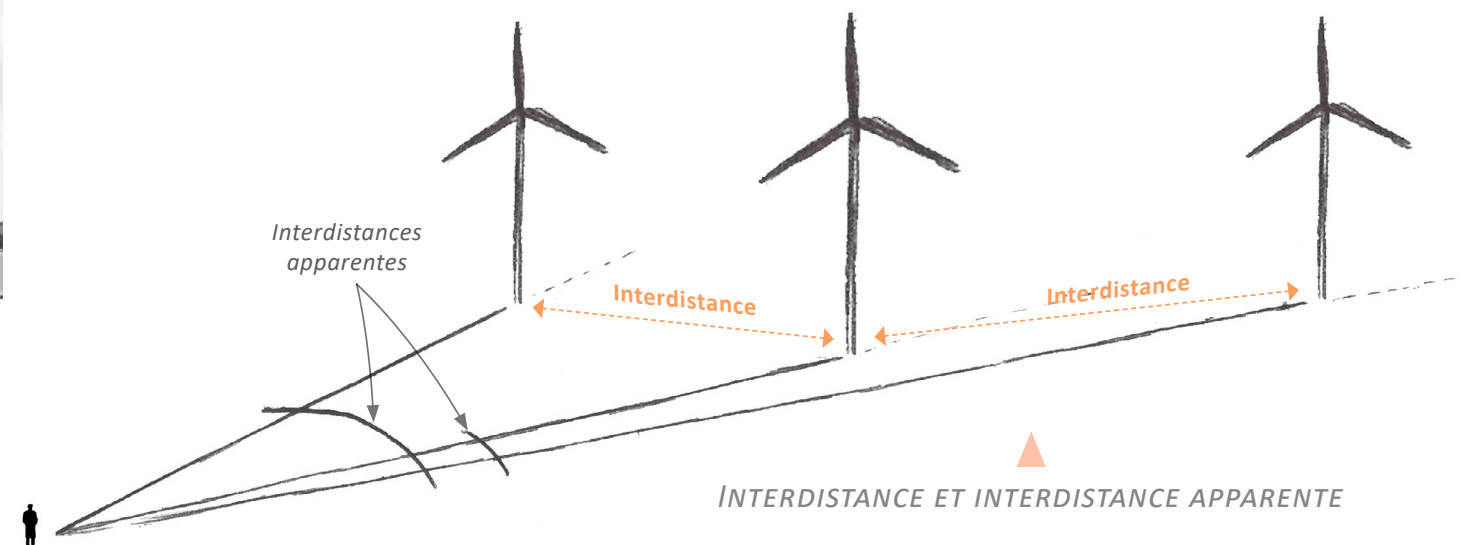
TAILLE APPARENTE D'UNE ÉOLIENNE

**PRÉGNANCE** : « La prégnance d'un élément dans le paysage fait référence à la perception de cet élément au sein d'un ensemble paysager. Le caractère prégnant d'un élément peut s'apprécier selon le rapport d'échelle qu'il entretient avec ce paysage d'accueil ou avec un autre élément composant ce paysage. Ainsi, la prégnance d'une éolienne correspond le plus souvent à l'appréciation du caractère dominant ou non de cette éolienne dans un paysage (on parle parfois de « dominance »). Dans les études paysagères et patrimoniales, la prégnance des éoliennes dans le paysage sera à appréhender en intégrant à la fois des critères quantitatifs (distances, tailles apparentes relatives des différents éléments de paysage, proportion dans le champ visuel, notion de champs de visibilité, position de l'observateur – vue plongeante, à niveau ou en contre-plongée – etc.) et des critères qualitatifs (ambiance paysagère, reconnaissance des paysages ou du patrimoine, etc.). La perception et la prégnance d'une ou plusieurs éoliennes dépendent de plusieurs facteurs qui vont conditionner son impact visuel :

- La distance : la perception visuelle d'un objet vertical (proportion de cet objet dans le champ visuel humain) suit une courbe asymptotique selon l'éloignement. En effet, avec l'éloignement, 1) la hauteur apparente d'une éolienne (son angle vertical) diminue selon une asymptote, 2) la fréquence des bonnes conditions de visibilité diminue (transparence de l'air) significativement, 3) l'existence au premier ou au second plan d'un obstacle va intervenir comme masque visuel.
- Mais également : l'arrière-plan, la situation et la position de l'observateur (vue plongeante, contre-plongée...), la dynamique de la vue, les éléments environnants, le nombre d'éoliennes, l'existence de parcs éoliens déjà présents, les conditions atmosphériques, la présence ou non d'autres éléments techniques ou industriels... » [2]

**INTERDISTANCE** : Écartement entre deux éléments de paysage, et notamment entre deux éoliennes.

**INTERDISTANCE APPARENTE** : Écartement dans le champ visuel entre deux éléments de paysage, et notamment entre deux éoliennes. L'interdistance apparente entre deux éléments identiques varie donc en fonction du positionnement de l'observateur.



← Vue ouverte en contre-plongée  
effet de surplomb, éolienne  
prégnante, caractère dominant



← Vue filtrée, taille apparente modérée,  
nombreux éléments de premier plan,  
motif éolien moins prégnant

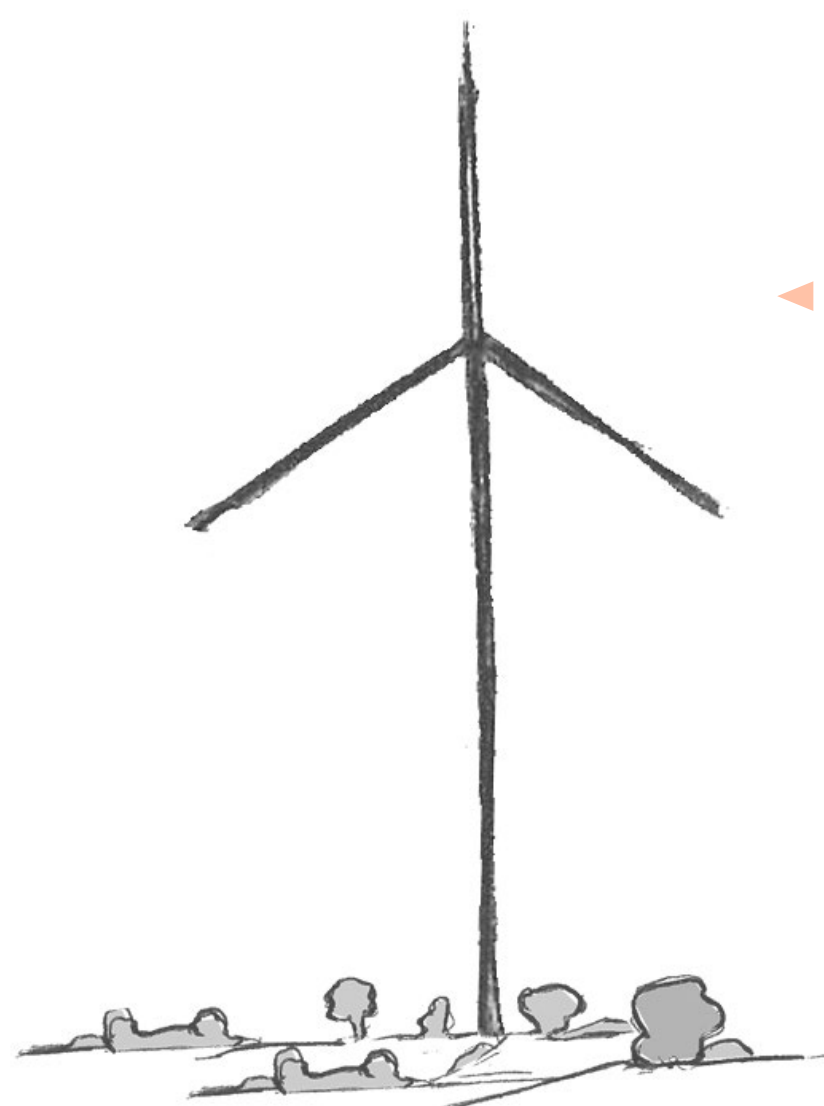
FACTEURS DE PRÉGNANCE VISUELLE



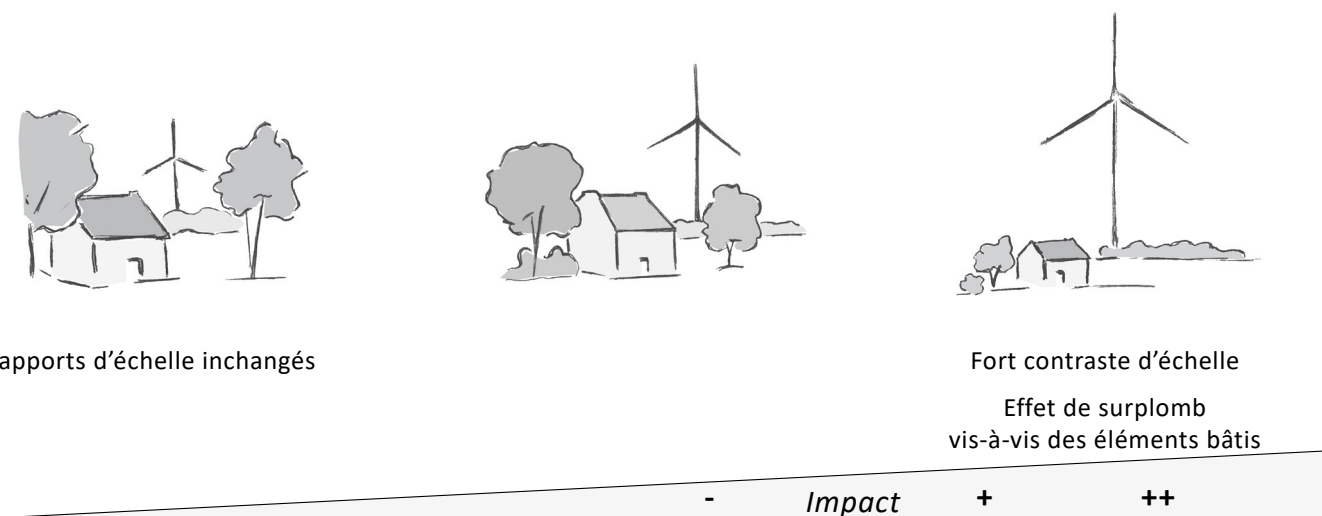
**ÉCHELLE D'UN PAYSAGE** : « L'échelle d'un paysage est donnée par deux éléments : la dimension de l'espace perçu et la présence dans cet espace « d'étalons » visuels à l'échelle humaine qui permettent de comparer les grandeurs par rapport à une échelle habituelle. » [5]

**CONTRASTE D'ÉCHELLE** : La notion de contraste d'échelle s'applique lorsqu'un nouvel élément de paysage présente, depuis un point d'observation donné, une taille apparente supérieure à celle des entités en place. On parle de rupture d'échelle lorsque cet effet de contraste est très fort.

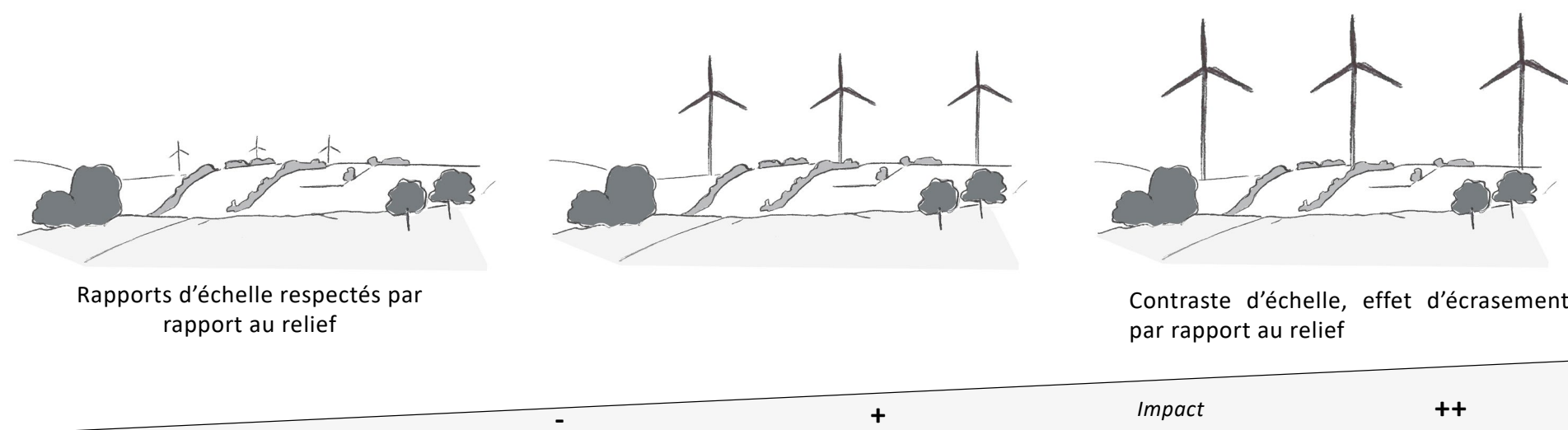
**SURPLOMB** : On parle d'effet de surplomb lorsque des éléments sont perçus comme hors d'échelle par rapport à un élément donné, avec un très fort contraste entre les différentes tailles apparentes. Cet effet de domination ne préjuge pas nécessairement d'une dépréciation paysagère.



◀ CONTRASTE D'ÉCHELLE



ANALYSE DES RAPPORTS D'ÉCHELLE



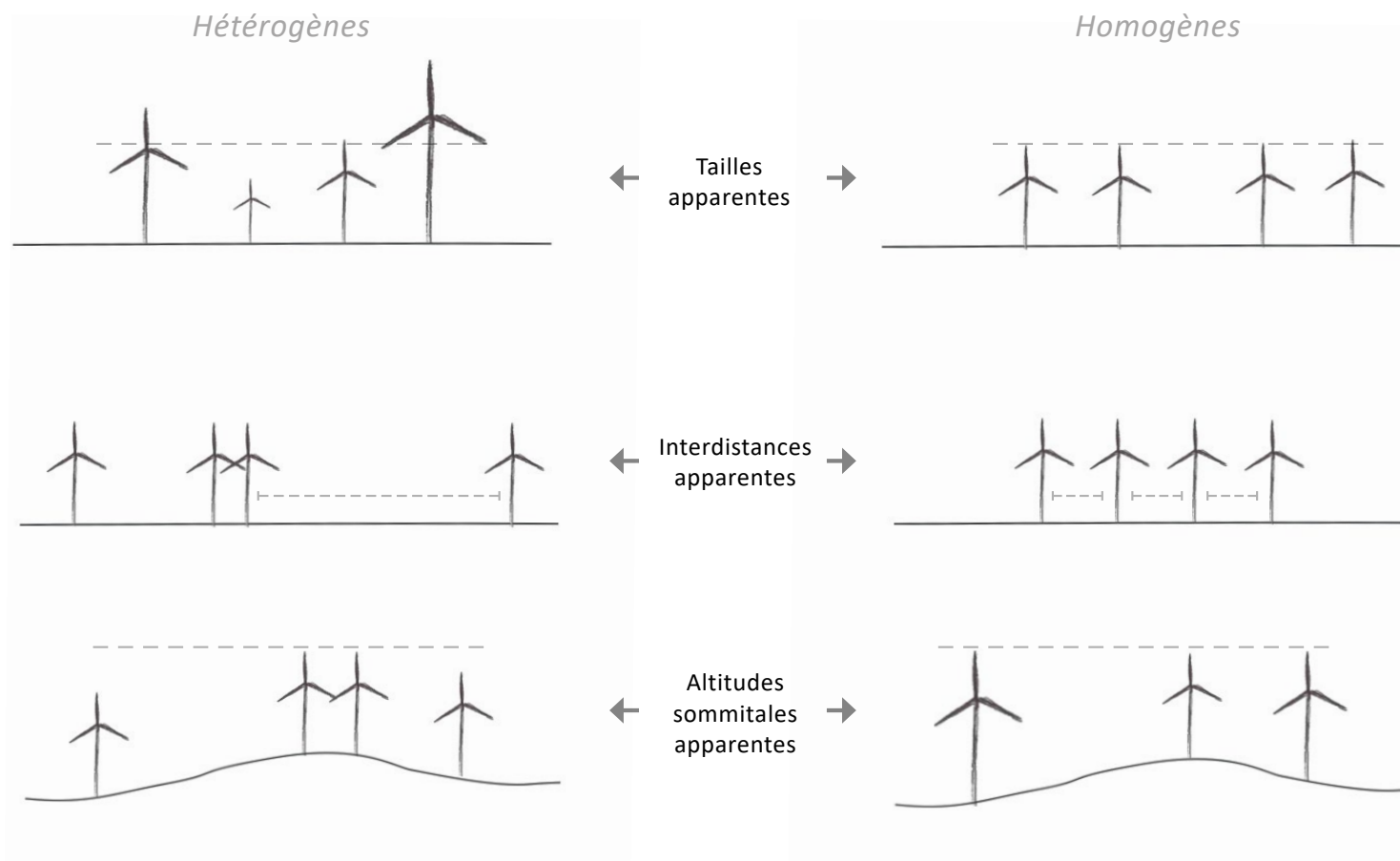


**HOMOGÉNÉITÉ / HÉTÉROGÉNÉITÉ DES TAILLES APPARENTES** : On parle d'homogénéité des tailles apparentes lorsque toutes les éoliennes d'un parc apparaissent avec une taille constante (même angle vertical apparent) dans le champ visuel. À contrario lorsqu'elles apparaissent dans plusieurs plans différents, leurs tailles apparentes ne sont pas constantes, on parle d'hétérogénéité.

**HOMOGÉNÉITÉ / HÉTÉROGÉNÉITÉ DES INTERDISTANCES APPARENTES** : On parle d'homogénéité des interdistances apparentes lorsque les éoliennes apparaissent dans le champ visuel avec un écartement régulier entre les machines. À contrario lorsque cet écartement apparent n'est pas constant entre éoliennes d'un même parc, on parle d'hétérogénéité.

**HOMOGÉNÉITÉ / HÉTÉROGÉNÉITÉ DES ALTITUDES SOMMITALES** : On parle d'homogénéité des altitudes sommitales apparentes lorsque les extrémités des pales des éoliennes d'un même parc apparaissent à hauteur égale dans le champ visuel, indépendamment du modelé du relief sur lequel elles sont implantées.

#### HOMOGÉNÉITÉ - HÉTÉROGÉNÉITÉ



**LISIBILITÉ PAYSAGÈRE** : Un paysage ou un élément de paysage peut être qualifié de lisible lorsqu'il est facilement identifiable par l'observateur, perçu avec clarté et qu'il s'articule de façon cohérente avec les autres éléments du paysage. Au contraire, un élément peu lisible apporte de la confusion dans la compréhension d'un paysage.

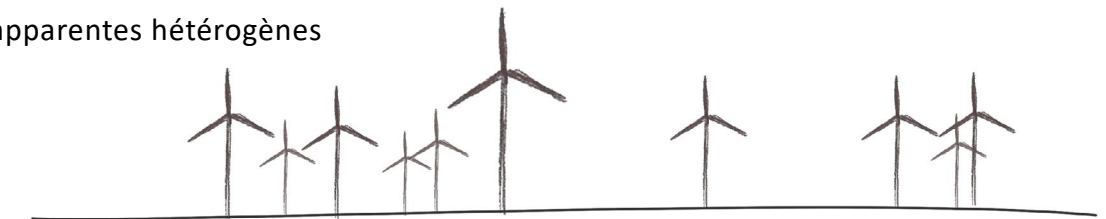
**EFFET DE BROUILLAGE** : Le brouillage du motif éolien correspond à la superposition de mâts ou de pales dans le même angle du champ visuel, il peut diminuer la lisibilité individuelle de chaque élément et ainsi complexifier l'intégration paysagère de l'ensemble.

#### LISIBILITÉ D'UN PARC ÉOLIEN



##### Facteurs de mauvaise lisibilité :

- Éoliennes dans des plans multiples
- Superposition des rotations des pales
- Interdistances apparentes hétérogènes
- Tailles apparentes hétérogènes



##### Facteurs de lisibilité :

- Éoliennes dans un nombre limité de plans visuels
- Motif d'implantation identifiable et simple
- Effet de perspective
- Interdistances apparentes homogènes
- Tailles apparentes homogènes





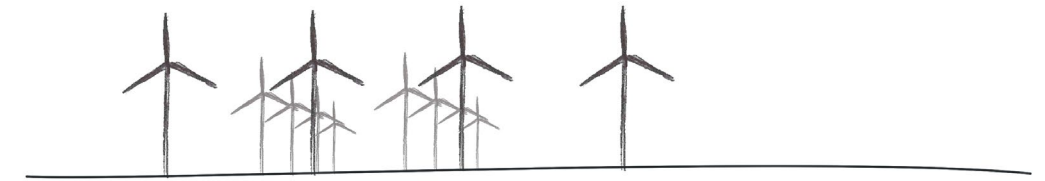
**EFFETS CUMULATIFS** : Il s'agit des effets induits par le projet s'ajoutant aux effets déjà constatés à l'état initial (par rapport aux autres parcs éoliens exploités par exemple).

**EFFETS CUMULÉS** : Il s'agit des effets induits par le projet s'ajoutant aux effets des autres parcs projetés connus (autorisés ou ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale), conformément à l'article R122-5 du Code de l'Environnement, relatif aux études d'impacts. Ainsi, les projets connus mais n'entrant pas dans ce cas de figure n'ont pas à être pris en compte dans l'évaluation de ces effets.

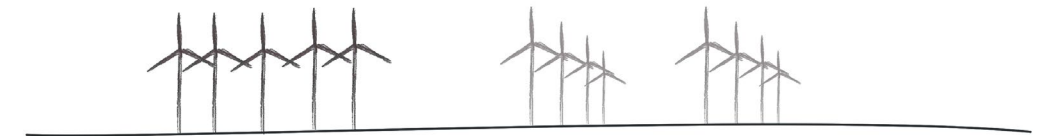
**SATURATION VISUELLE** : Caractérise la part de l'éolien sur l'horizon paysager: le terme de saturation indique que l'on a atteint le degré au-delà duquel la présence de l'éolien dans le paysage s'impose dans tous les champs de vision. Ce degré est spécifique à chaque territoire et peut être analysé à plusieurs échelles : à l'échelle locale avec une évaluation depuis un point spécifique, et à l'échelle d'un secteur, avec une évaluation globale de la saturation ressentie lors de la traversée du territoire. L'analyse de la saturation visuelle fait intervenir les notions d'emprise visuelle occupée par le motif éolien et d'espace de respiration.

**EMPRISE VISUELLE HORIZONTALE OCCUPÉE** : Portion horizontale du champ visuel (angle) dans laquelle des éoliennes sont perçues depuis un point donné.

Brouillage de la lecture des motifs des différents parcs →



Augmentation de l'emprise visuelle du motif éolien →



Multiplication des points d'appel →



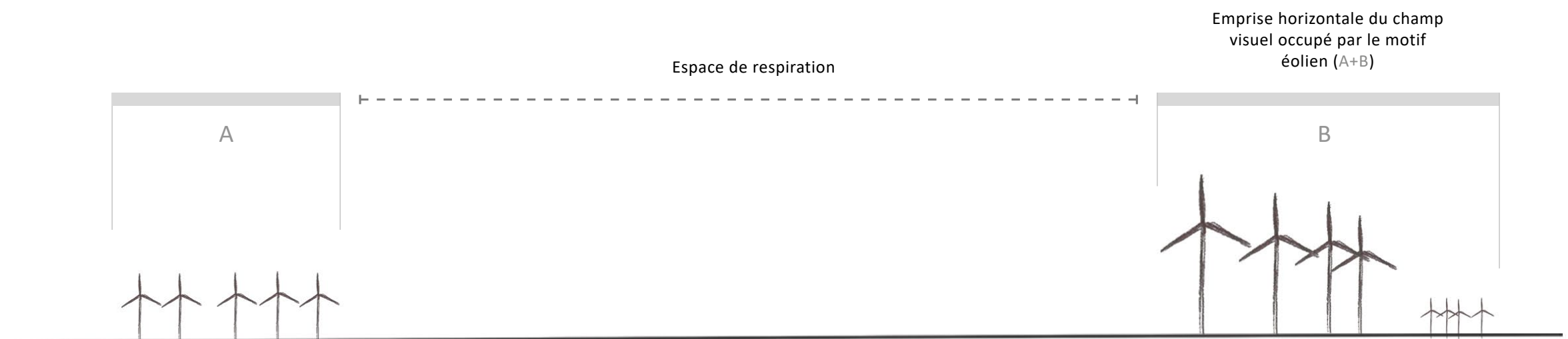
Saturation visuelle par le motif éolien ou effet d'encerclement depuis un point particulier →



#### IMPACTS POTENTIELS PAR EFFETS CUMULATIFS

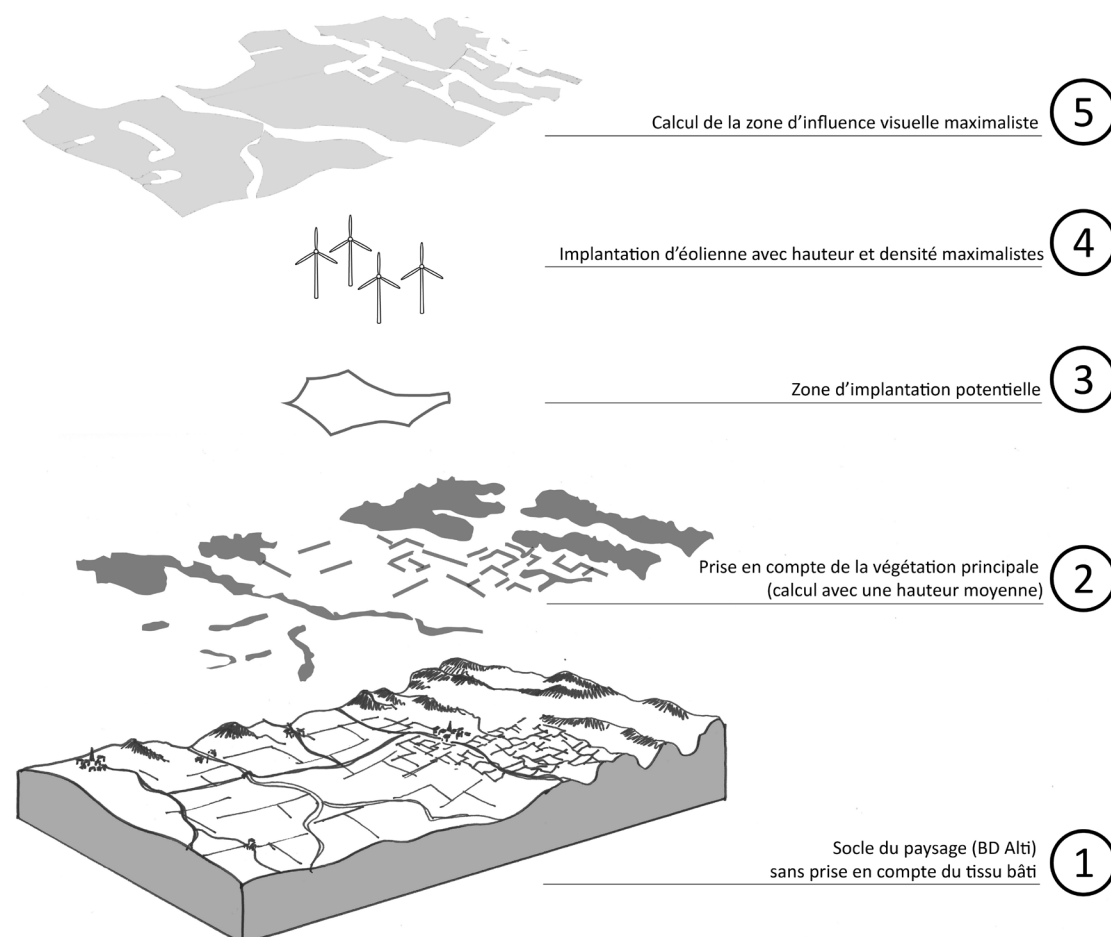
**ESPACE DE RESPIRATION** : Portion horizontale du champ visuel (angle) entre la perception de deux parcs éoliens; espace avec absence du motif éolien.

EMPRISE HORIZONTALE OCCUPÉE ET ESPACE DE RESPIRATION →

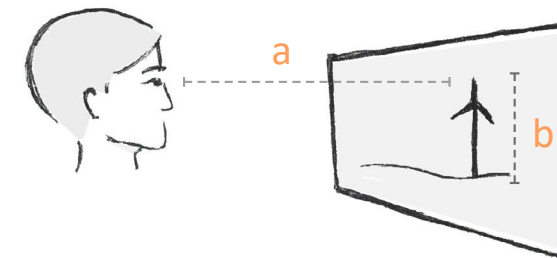
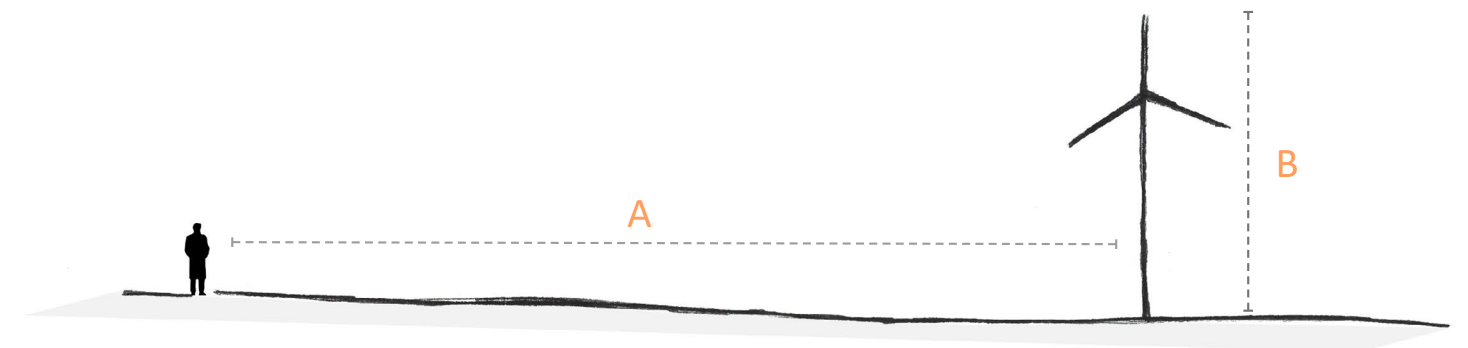




**CARTE DE VISIBILITÉ** : La carte de visibilité est un outil d'analyse qui spatialise les « Zone d'Inter-Visibilité » théorique (ZIV) aussi appelée « Zone d'Influence Visuelle ». Cette zone c'est la portion de l'aire d'étude depuis laquelle le parc éolien sera théoriquement visible. La ZVI est obtenue à partir d'un calcul d'analyse spatiale via un système d'information géographique (SIG) ; cette modélisation peut tenir compte selon les données disponibles et choisies : de la topographie, des masques visuels constitués par les principales structures végétales, du bâti, de l'implantation des éoliennes et de leur hauteur... Les limites des cartes de visibilité théoriques résident dans la précision des données d'entrée utilisées et de celle de la modélisation. Le résultat obtenu est souvent maximaliste et théorique et doit être vérifié par les photomontages qui fournissent un résultat proche de la réalité du terrain.

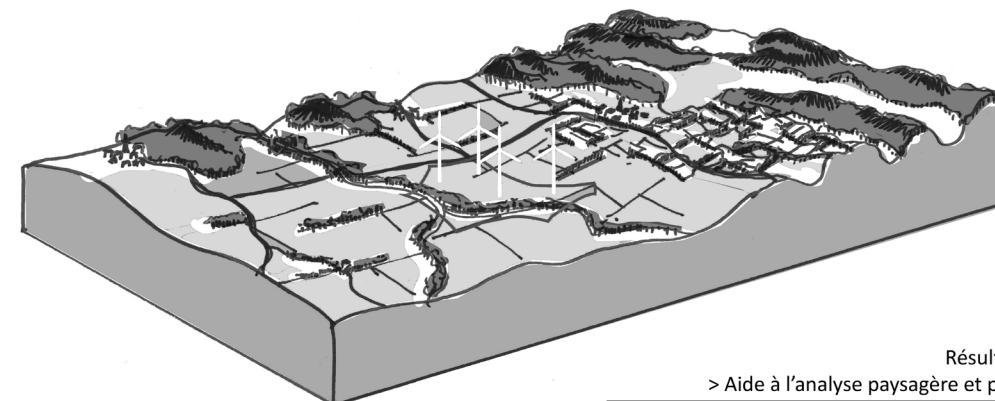


**PHOTOMONTAGE** : Simulation visuelle permettant de modéliser et visualiser de façon réaliste l'insertion d'un ou plusieurs projets dans leur environnement. Cet outil est utilisé pour comparer les effets des différentes variantes d'implantation d'un projet et pour évaluer l'impact paysager du projet choisi. La réalisation des photomontages dans le cadre de l'étude d'impact s'appuie sur une méthode précise de réalisation des prises de vue (choix pertinent du point de vue, utilisation d'un trépied, conditions météorologiques anticipées...). Les photomontages sont ensuite créés de façon normée à l'aide de logiciels professionnels et d'une méthodologie qui permet d'assurer le bon positionnement des éoliennes dans le champ visuel et leur bonne dimension. Leur présentation respecte une vue équi-angulaire de manière à restituer de façon réaliste le paysage et les rapports d'échelle au plus proche de la vision humaine.



$$A / B = a / b$$

PRINCIPE DE LA REPRÉSENTATION  
ÉQUI-ANGULAIRE DES  
PHOTOMONTAGES



Résultat sur carte  
> Aide à l'analyse paysagère et patrimoniale

ZVI ET CARTE DE VISIBILITÉ THÉORIQUE



Annexe 23 Etude acoustique